

# Schéma régional de cohérence écologique

## Ile-de-France



### ATELIER TERRITORIAL

---

#### « Vallée de la Marne »

Vendredi 23 mars 2012, de 09h30 à 13h

Salle Pierre Carle, bâtiment de l'Orangerie

EPA Marne

5 boulevard Pierre Carle – 77186 Noisiel

---

#### Compte rendu

# Introduction

L'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) en Ile-de-France s'organise dans une logique de co-construction avec les acteurs concernés. Cette démarche participative se traduit notamment par l'organisation d'ateliers, thématiques d'une part et territoriaux d'autre part.

**Les ateliers territoriaux visent à présenter la démarche du SRCE aux acteurs locaux et à enrichir les analyses réalisées sur les continuités écologiques de leur expérience et de leur connaissance du territoire. Ils sont organisés par les co-élaborateurs du SRCE – l'Etat représenté par la DRIEE et le Conseil Régional – et réunissent des représentants de structures concernées par les territoires abordés.**

**Le territoire régional a été divisé en 10 zones pour organiser ces ateliers territoriaux : Plaine de France, Vexin, Brie, Vallée de la Marne, Cœur d'agglomération, Nord Essonne Hurepoix, Seine Amont / La Bassée, Gâtinais français / Forêt de Fontainebleau / Pays de Bière, Seine Aval / Plaine de Versailles et du Mantois, et Vallée de Chevreuse / Forêt de Rambouillet.**

La réunion de l'atelier territorial « Vallée de la Marne » débute par une présentation de la démarche SRCE (contenu, calendrier, modalités techniques et de concertation) et de son impact futur sur le territoire (opposabilité, articulation réglementaire). Un second exposé introductif vise à décrire la méthodologie de définition et de cartographie de la trame verte et bleue.

Les débats permettent ensuite de recueillir les observations des participants sur la cartographie des réservoirs de biodiversité et des quatre sous-trames (boisée, herbacée, grandes cultures, bleue). Les cartes qui leur sont présentées à cet effet sont des documents de travail provisoires.

Le support projeté lors de l'atelier est dès à présent accessible sur l'extranet consacré au SRCE IDF : <http://extranet.srce-idf.fr>

*Login* : accesgeneral

*Mot de passe* : srceidf

En complément, le présent compte-rendu a vocation à restituer les échanges intervenus tout au long de la réunion.

Les ateliers ont un rôle non décisionnel dans la démarche d'élaboration du SRCE. Les réflexions qui sont intervenues lors de l'atelier et qui sont restituées ici ont un statut de proposition de la part des participants. Elles ne représentent ni une orientation définitive, ni une prise de décision de la part des co-élaborateurs du SRCE ou des acteurs présents dans l'atelier.

# Synthèse des échanges

## Des interrogations sur la portée du SRCE

Cette question suscite de nombreuses interventions :

- pour rappeler la nécessaire collaboration des élaborateurs du SRCE avec les responsables des autres documents en cours d'élaboration en Ile-de-France et en premier lieu le SDRIF pour lesquels des réunions sont régulièrement organisées de manière à permettre un échange des informations.
- pour confirmer que le document devra être pris en compte par les SCOT et PLU, dans un délai de trois ans, dans le cadre d'un degré d'opposabilité intitulé « prise en compte », dont la portée peut être éclairée par la jurisprudence, notamment liée au SDAGE. Il est également ajouté que le document sera une source de connaissances nouvelles permettant d'améliorer la mise en œuvre locale de mesures favorables à la biodiversité.
- pour confirmer l'existence à venir au sein du schéma de recommandations visant à favoriser le maintien et la restauration de continuités écologique, voire à créer des corridors en cas d'enjeux forts, même si la réintroduction d'espèces n'est pas envisagée.
- pour attirer l'attention sur le projet du Grand Paris qui risque de compromettre à grande échelle la mise en application du SRCE en Ile-de-France malgré la désignation d'enjeux et la mise à disposition d'outils.

## Des débats sur les partis-pris méthodologiques retenus

Les échanges de l'atelier portent principalement sur la méthode d'identification des sous-trames et des réservoirs de biodiversité.

Ils permettent d'aborder certains **points transversaux** :

- l'hétérogénéité en quantité et qualité des données disponibles sur les différentes parties du territoire, l'occasion de rappeler que le travail est particulièrement fouillé et que des zones riches en informations permettent de servir de points de comparaison et contribuer à assurer la viabilité de l'ensemble ;
- le découpage du territoire réalisé pour l'organisation des ateliers territoriaux, qui n'est destiné qu'à faciliter la démarche de concertation et qui ne remet en cause aucune continuité à l'intérieur de l'Ile-de-France ;
- la méthode de concertation qui pourrait être plus largement informatisée afin de permettre la participation du plus grand nombre, même s'il est rappelé par certains que les échanges et débats permis par ces ateliers sont essentiels ;
- la lisibilité des cartes. L'échelle proposée ne permet tout d'abord pas, selon plusieurs intervenants, une lecture suffisamment précise. Néanmoins, il est rappelé d'une part, le caractère provisoire des cartes et, d'autre part, la dimension régionale du travail. Il est par

ailleurs demandé de nommer les communes et de renforcer la couleur de l'urbanisation alors que les nuances de couleur ne sont pas toujours parfaitement comprises.

- une nouvelle carte différenciant le bâti du non-bâti est proposée de manière à clarifier le travail ;
- la composition des guildes est interrogée. Des précisions sont apportées sur la grande variété des espèces prises en compte. Le choix de certaines, le cerf en particulier, est remis en question.
- la méthode d'identification et de représentation des pressions sur l'environnement dans les différentes sous-trames, ainsi que la précision de leur caractérisation sur laquelle pèsent quelques inquiétudes, en grande partie expliquées par la simplification des cartes destinées aux ateliers territoriaux et par des déficits ponctuels d'informations.

Des **observations spécifiques à certaines cartes** interviennent également pendant l'atelier

1. *réservoirs de biodiversité* : pour certains participants, les ZNIEFF de type 2 constituent de grands ensembles difficilement assimilables à des cœurs de nature. Par ailleurs, la cohérence entre les ZNIEFF identifiées par le Muséum d'histoire naturelle et la DRIEE n'est toujours pas effective. Les zones Natura 2000 sont de la même façon jugées parfois trop vastes et trop peu effectives.
2. *sous-trame herbacée* : certains regrettent que la gestion ne soit pas prise en compte dans la représentation de la sous-trame.
3. *sous-trame grandes cultures* : la représentation est jugée trop optimiste pour l'entomofaune.
4. *sous-trame bleue* : il est proposé de mieux différencier les couleurs délimitant le périmètre de l'atelier et représentant les cours d'eau couverts. La prise en compte des bassins de rétention d'eau pluviale est par ailleurs confirmée alors qu'est conseillé de consulter les documents d'objectifs des sites Natura 2000 pour le référencement des obstacles à l'écoulement.

## Des précisions sur les caractéristiques du territoire

Des informations sont apportées par les participants pour compléter ou préciser les premiers rendus cartographiques :

- le besoin d'une forte attention sur la Dhuis, un des rares corridors entre les espaces naturels de Seine-Saint-Denis
- l'extension du parc Disney sur le bois du Jariel
- le manque d'obstacles à l'écoulement sur la Beuvronne et la Théroutte
- l'infranchissabilité pour les poissons du barrage de Noisiel
- la souhaitable protection du secteur de la Croix Blanche à côté de la Brosse
- le démantèlement de la station d'épuration de Coupvray

# Verbatim

## Echanges relatifs à l'introduction de l'atelier

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci pour cette présentation de la méthode. Alors peut-être avez-vous des questions ? Déjà effectivement sur ces éléments de méthode. Madame, alors je ne vais pas vous passer le micro parce que vous avez bien compris qu'on n'en avait pas qui fonctionnait, mais je vais vous demander de parler assez fort et de vous présenter au début de votre intervention.

**Laurence MALDONADO, Syndication Intercommunal d'Etude et de Programmation du secteur III de Marne-la-Vallée** : Moi j'ai deux questions, dont une à laquelle on a déjà à peu près répondu, je voulais avoir plus de précisions sur l'articulation du SRCE avec le SDRIF, comment vous travaillez ensemble, voilà. Et également, en termes de compatibilité donc, comment est-ce que ce sera directement lié avec ce que je fais, donc avec le SCOT, est-ce qu'il y a un délai de prise en compte de la trame verte et bleue dans le SCOT qui sera dans le SRCE ?

**Vincent HULIN, Région Ile-de-France, chargé de mission « biodiversité »** : Alors je vais vous faire la première partie de la question, sur le SDRIF. C'est une chance, dans le sens où aujourd'hui nos travaux et les travaux du SDRIF sont concomitants, et donc on peut travailler ensemble sur nos enjeux, nos premières réflexions, nos premières orientations. Donc, comment est-ce qu'on travaille concrètement aujourd'hui ? La maîtrise d'ouvrage SDRIF et la maîtrise d'ouvrage SRCE se regroupent très régulièrement pour échanger. L'objectif c'est qu'on puisse nous leur faire passer les différents diagnostics dont on dispose au moment où on les a, donc en continu : on se voit très régulièrement pour ça. Eux aussi, de leur côté ils commencent à nous faire passer leurs premiers éléments d'information, d'analyse, etc. Et le but c'est qu'eux puissent bénéficier de nos travaux sur les continuités.

Je rappelle que le projet de SDRIF ne s'applique pas aujourd'hui, sauf de manière dérogatoire, mais intégrait déjà un travail sur les continuités écologiques. Et notre objectif aujourd'hui, c'est de venir avec des informations plus précises, puisque évidemment le travail qui est en cours sera plus précis et un peu plus solide. Notre objectif est d'enrichir ces travaux là, et notamment sur des zones où il y a des enjeux qui nous semblent prioritaires. Leur faire remonter ces zones en leur disant « là il y a un enjeu de continuité, il faut que vous le preniez en compte ». Donc eux se mettent en marche pour pouvoir prendre en compte ces informations qu'on leur transmet.

Et, dans le sens contraire, notre objectif ensuite à nous c'est de pouvoir, vous allez le voir par la suite, dans la méthode de travail, avoir des alertes sur les zones sur lesquelles il ya des enjeux autres que de continuité, qui sont des enjeux d'aménagement, d'infrastructure, d'organisation, pour qu'on puisse avoir nos alertes sur le devenir des continuités, sur les menaces, ou plutôt sur les aspects positifs qui pourraient arriver. Donc on est vraiment dans le dialogue. Il n'y a pas de document qui soit intégrateur de l'autre, on est vraiment sur deux documents qui se font en même temps, qui ont chacun des enjeux et des priorités différentes mais qui s'alimentent en continu aujourd'hui.

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Un élément de réponse sur votre deuxième question. Le code de l'urbanisme prévoit pour les SCOT, à l'article L. 122-1-12, que lorsque le SRCE est approuvé après l'approbation d'un SCOT ce dernier est, si nécessaire, rendu compatible dans un délai de trois ans<sup>1</sup>.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Une autre question ? Monsieur ?

**Lucien FOLLET, Association des riverains des bords de Marne** : Sur la carte que vous nous présentez, pour intéressante qu'elle soit, on voit énormément de parties qui sont blanches et la majeure partie des parties blanches c'est souvent des territoires agricoles. Et donc ma question, c'est pourquoi, au lieu d'avoir une carte qui déjà spécifie les particularités, pourquoi ne pas avoir une carte pour l'Île-de-France qui mentionne le bâti et le non-bâti ? C'est-à-dire que le non bâti est à protéger puisque c'est forcément des espaces sur lesquels chaque municipalité aimerait bâtir. Donc pourquoi ne pas présenter une carte où nous aurions d'un côté le bâti et de l'autre côté le non-bâti pour voir quelle est vraiment la spécificité de notre région ?

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Alors, nous enregistrons votre question et puis on va peut-être y répondre dans la deuxième partie, voire dans la troisième partie quand on commencera à travailler sur cette carte des réservoirs, juste avant la pause. Pour l'instant on est vraiment sur ce que c'est que le schéma de cohérence écologique, comment il met en place cette trame verte et bleue, sur ces concepts là. C'est plutôt éventuellement là-dessus si vous avez des questions, après on passera sur la partie méthode et enfin, Monsieur, sur la partie réservoirs si vous le voulez bien. Alors d'autres questions sur ce que c'est que ce Schéma régional de cohérence écologique, sur les éléments de définition de ce schéma et de cette trame verte et bleue ?

**Francis REDON, Environnement 93** : Concernant l'opposabilité, vous dites que le niveau retenu c'est la prise en compte, ça signifie quoi ? Ça signifie que l'on peut déroger, mais jusqu'à quel niveau on peut déroger ? C'est le juge qui décide, j'ai l'impression que ça laisse quand même une large part à peut-être une autonomie d'un PLU, d'un SCOT. Quelles sont les limites ?

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Alors, les limites. Dans la mesure où le document n'existe pas, on n'a pas encore de jurisprudence sur le sujet, donc vous avez évoqué le juge, je crois qu'effectivement on peut imaginer qu'il y aura de la jurisprudence qui aidera à préciser les contours de cette prise en compte. Mais on a déjà sur d'autres sujets, notamment sur le SDAGE, de la jurisprudence sur la prise en compte. Ce n'est pas une notion nouvelle, donc on peut quand même s'appuyer sur cette première jurisprudence autour de la notion de prise en compte. Concernant le SRCE, effectivement on en est à cette question que vous vous posez, et qui donne le niveau d'ambition que nous devons nous fixer pour le schéma, puisque plus il remplira ses missions et plus cette prise en compte pourra être facilitée pour les collectivités. Donc je pense que c'est aussi un enjeu, de rendre opérationnel ce document, et de faciliter cette prise en compte.

**Francis REDON, Environnement 93** : Ce qui veut dire en fait qu'il ne s'impose pas aux PLU ?

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Si, il s'impose.

<sup>1</sup> [L'article 20 de la loi n°2011-12 du 5 janvier 2011](#) a repoussé l'application des articles 17 et 19 de la loi Grenelle 2 qui portaient sur les SCOT et les PLU. Les projets arrêtés avant juillet 2012 **peuvent** rester sous "l'ancien régime", et devront appliquer les dispositions au plus tard le 1er janvier 2016.

**Vincent HULIN, Région Ile-de-France, chargé de mission « biodiversité »** : Il s'impose, dans un niveau de prise en compte. Donc encore une fois, ce que vous a dit Caroline, c'est le seul niveau sur lequel on puisse s'avancer aujourd'hui, qui est que les PLU et les SCOT doivent le prendre en compte. Il s'impose, mais il y a une possibilité laissée par la loi qui est de déroger si jamais il y a une justification.

**Laurence MALDONADO, Syndication Intercommunal d'Etude et de Programmation du secteur III de Marne-la-Vallée** : D'où l'intérêt d'avoir une cohérence avec le SDRIF qui lui a un rapport fort.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Monsieur ?

**Jean-Claude CAVARD, Ile-de-France Environnement** : Le SRCE, je dis peut-être une bêtise, il s'impose de lui-même aux SCOT ?

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Oui, aux SCOT et aux PLU.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Madame ?

**Mireille LOPEZ, Association ADENCA** : Donc moi je voulais poser la question « zones avec un statut identique aux réservoirs de biodiversité d'Ile-de-France », ça veut dire quoi ?

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : On va y revenir madame, c'est une question sur la carte, on va y revenir. Ce que je vous propose, c'est de passer tout de suite à la présentation de la méthode de ce schéma régional de cohérence écologique, et on arrivera après à la cartographie des réservoirs.

## Echanges relatifs à la présentation méthodologique

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci Thomas Sauzon pour cette présentation. Alors, sur cette partie de l'élaboration de ce schéma et de cette trame, est-ce que vous avez des questions sur cette méthodologie qui vous a été présentée ?

**Mireille LOPEZ, Association ADENCA** : Comme je l'avais déjà précisé dans la précédente réunion pour la Plaine de France, il y a eu peu d'inventaires pour la biodiversité concernant le nord et le centre de la Seine-et-Marne. Il y a beaucoup plus d'inventaires concernant le sud de la Seine-et-Marne, et notamment l'INPN (Inventaire national du patrimoine naturel) qui fait énormément d'inventaires. Comment pouvez-vous pallier ce manque d'inventaire au nord et au centre de la Seine et Marne ?

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Alors, le travail qu'on va vous présenter ensuite, et les résultats de notre travail, n'est pas un résultat automatique, ce n'est pas « on appuie sur un bouton et on a une carte ». C'est-à-dire qu'il faut imaginer que les résultats des travaux qu'on va vous présenter sont issus d'un travail fouillé sur lequel on est parfois arrivé à 12-13 versions différentes. Le calibrage de notre modèle est fait à travers des données biologiques qui sont réparties de manière inéquitable sur le territoire, et là vous avez entièrement raison. Et cela veut dire qu'on a pu déterminer que notre version de travail, enfin notre version sur laquelle on était en train de produire des données, était la bonne là évidemment où on avait des données.

Donc, là où il n'y en avait pas, c'était compliqué, mais on avait quand même des points de comparaison avec des territoires là où on avait des données. Et il faut bien préciser qu'il y a onze ateliers, sur dix territoires. Nous n'avons pas fait dix analyses séparées par territoire. On a fait une analyse globale à l'échelon de la Région, on a même pris une bande de 10 kilomètres autour de manière à ne pas s'arrêter à la frontière de la Région. Donc cette validation est régionale. C'est-à-dire qu'aux endroits où on n'avait pas beaucoup de matériel, de donnée biologique, on a dû faire sans, et ça malheureusement, les données... Vous voyez, il y a beaucoup d'études naturalistes qui sont produites, parfois par des associations, parfois commandées par des services de l'Etat, ou des services décentralisés. Et ces études ne sont pas forcément informatisées, or pour que nous on puisse avoir un travail systématique sur l'ensemble de la Région, bien sûr, il faut qu'elles soient informatisées. Et on ne peut pas se permettre de saisir chaque étude manuellement, ça prendrait trop de temps.

En tout cas, pour répondre définitivement à votre question, la validation a été régionale en fonction de là où on avait des données. C'était l'avantage de travailler avec des guildes. Peut-être que certaines espèces sont peu prospectées, mais d'autres le sont un petit plus, et donc le travail sur les guildes est intégrateur et permet de ne pas être réduit à la présence de certaines espèces.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Monsieur.

**Jean-Claude CAVARD, Ile-de-France Environnement** : Dans les travaux que vous faites, commencés depuis plusieurs mois, avez-vous songé peut-être à inviter et à demander de l'aide à certaines universités ? Parce qu'il y a énormément de départements ... bon évidemment je pense qu'il doit y avoir des universités qui sont peut-être spécialisées, au niveau des masters.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Oui, alors évidemment, on va dire que dans le tissu associatif, il y a beaucoup d'universitaires. Donc je pense à la SHF, voilà, où des adhérents sont également...

**Jean-Claude CAVARD, Ile-de-France Environnement** : Pardonnez-moi, mais peut-être aussi au niveau des départements. Il y a certains des départements, certaines universités, pointus, qui doivent étudier l'environnement.

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Il y a des travaux en cours, quelque fois nous les accompagnons, nous suivons ces réflexions, seulement les travaux en cours, les validations, les temps de recherche ne sont pas forcément compatibles avec notre propre calendrier. En revanche, vous avez raison de signaler cet enrichissement et ces réflexions, qui sont conduites souvent dans un cadre universitaire effectivement, ce qui ne nous empêche pas d'ailleurs d'associer des stagiaires qui contribuent aussi à l'exercice.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : La méthode qu'on va vous présenter est issue du monde de la recherche, ce n'est pas quelque chose qu'on avait inventé parce qu'on avait une idée comme ça, c'est issu de ce monde là.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : D'autres questions sur cette méthode ? Monsieur ?

**Lucien FOLLET, Association des riverains des bords de Marne** : Faisant partie du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) de Marne Confluence je voudrais avoir une précision au sujet de ce que le SAGE Marne confluence nous a apporté sachant qu'il ne sera prêt qu'en 2015 et que vous allez clore cette méthode auparavant, est-ce que vous un contact direct avec le SAGE Marne Confluence ?

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Alors les contacts avec... ?

**Lucien FOLLET, Association des riverains des bords de Marne** : Avec Marne Vive qui s'occupe du SAGE Marne Confluence, pour vous donner les données que nous apportons au SAGE puisque vous, vous fermez vos dossiers avant que nous, nous ayons fermé le nôtre.

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Mais vous l'avez ouvert déjà, c'est déjà une chose.

**Lucien FOLLET, Association des riverains des bords de Marne** : Oui, c'est pour ça que je vous demande si vous avez ...

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Alors oui, il y a des animateurs SAGE qui sont réunis régulièrement et auxquels on présente l'état d'avancement des travaux, donc qui suivent l'élaboration. Et puis, dans certains cas, comme c'est le cas pour Marne Vive et le SAGE Marne Confluence, Christophe Debarre qu'on a rencontré personnellement, de façon à ce que pour envisager l'étude qui sera conduite dans le SAGE, il y ait une cohérence assurée avec la méthodologie régionale.

**Lucien FOLLET, Association des riverains des bords de Marne** : Très bien, parce que par exemple, à titre particulier, j'ai présenté un plan qui prévoit un détournement de la Marne au niveau du moulin, ici, de Noisiel, pour la remontée des poissons. Donc c'était ma question, si on continue à travailler avec vous, est-ce qu'on peut à un moment donné voir qu'est ce qui est arrivé de ce que nous nous proposons au SAGE, qu'est ce qui est arrivé chez nous, si ces propositions arrivent ou pas ? Parce que le principe est là, on nous fait participer mais on désire quand même avoir la finalité de la chose.

Ça, et quand même, pour les questions de cartographie, je précise que vous avez parlé du Busard, et nous travaillons avec les personnes qui s'en occupent. C'est les grands champs agricoles, il faut les protéger, il faut demander aux paysans, on leur met une grille autour, vous connaissez le processus, pour pas que les paysans arrivent avec leur faucheuse et qu'ils raflent tout. Donc, dans la carte, je précise que, quand même, les terres agricoles, et tout ce qui est vert, devrait être inclus dans les premières cartes qu'on nous présente, et c'est très facile contrairement à ce que vous avez dit, « c'est difficile à avoir ». Ce n'est pas vrai, vous prenez le PLU de chaque ville et chaque ville vous montre en vert tous les espaces verts, comprenant l'agricole donc, et le bâti. Donc, à l'origine, c'est ce genre de cartes que nous aimerions avoir, parce que si vous voulez protéger le Busard, et vous l'avez marqué, il faudra bien parler des terres agricoles qui ne sont pas inscrites dans vos schémas, dans votre première carte.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : On va y venir sur la carte des sous-trames. Peut-être Vincent une réponse ...

**Vincent HULIN, Région Ile-de-France, chargé de mission « biodiversité »** : En fait les cartes vous allez les voir, il y a des cartes sur les trames agricoles, vous allez les voir.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Une dernière question sur la méthodologie ? Monsieur ?

**Christophe PARISOT, Seine et Marne Environnement** : Moi, je suis assez embêté par le fait que vous ayez pris dans les cœurs de nature les ZNIEFF de type 2, sachant que ce sont souvent de grands ensembles, et les zones Natura 2000, sachant que pour certaines – notamment les zones de protection spéciale qui concernent les oiseaux – elles sont très grandes et elles ne sont pas forcément fonctionnelles à l'intérieur. Dans le cas de l'atelier de la Marne, il y a notamment dans la zone Natura 2000 un certain nombre d'espaces qui ont été faits pour regrouper les différents habitats, ça ne veut pas dire que la gestion qui est faite est incompatible, mais on met au final dans les cœurs de nature des espaces qui n'ont pas vocation à cela.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : La méthode de construction des réservoirs, et les ingrédients qui y rentrent, a été déterminé par le CRSPN après de nombreux débats, et évidemment la question des zones Natura 2000 et des ZNIEFF de type 2 s'est posée à plusieurs reprises. Il a été décidé de les conserver, parce qu'elles restent des zones où on reconnaît un intérêt écologique supérieur au reste du territoire, donc ça c'est des éléments importants déjà pour commencer à cadrer. Ensuite je vous rassure tout de suite sur la méthode de travail que nous on a employé. On n'a pas connecté bêtement les réservoirs de biodiversité dans leur intégralité, c'est-à-dire qu'on a pris en compte en fonction des sous-trames, en fonction des habitats qui les composent les fractions de ces territoires là qui ne sont qu'un point de départ. Et ça veut dire que l'intégralité des habitats naturels d'Ile-de-France ont été exploités dans les réservoirs, mais aussi en dehors des réservoirs. Donc ça veut dire que le réservoir, il ne faut pas se focaliser là dessus, ce n'est pas la finalité. La finalité, c'est la connexion des espaces entre eux.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Une ultime question sur la méthodologie ? Monsieur ?

**Francis REDON, Environnement 93** : Je voulais vous poser une question sur la méthode que vous avez utilisée pour identifier les ZNIEFF. Aujourd'hui, on a deux outils pour les identifier, la DRIEE et le Muséum d'histoire naturelle, et il n'y a pas de cohérence entre les deux. Donc, quelles sont celles qui sont retenues ? On vous fera des remarques, s'il y en a qui nous semblent oubliées, on vous les indiquera mais je trouve gênant qu'il n'y ait pas cohérence entre les deux.

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Alors ce travail de cohérence est en cours. Il y a un travail de mise à jour permanente réalisé par la DRIEE en lien avec le MNHN. L'exercice a été calé avec le bureau d'études sur une génération de ZNIEFF, et bien sûr le travail de mise à jour continu va se poursuivre. . L'association des services de la DRIEE et du Muséum conduit à une seule catégorie de ZNIEFF.

**Francis REDON, Environnement 93** : Qui est maître d'œuvre ? C'est le Muséum ou c'est la DRIEE ? D'après ce que j'ai compris, c'est le Muséum qui dressait les listes et la DRIEE qui validait.

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : La DRIEE propose en lien avec le CRSPN. C'est-à-dire qu'il y a un travail qui est conduit avec des experts régionaux qui accompagnent l'exercice, et ensuite les positions sont remontées et validées, centralisées au Muséum.

**Francis REDON, Environnement 93** : Parce que, bon, moi j'ai en tête une ZNIEFF sur laquelle on est très vigilants, qui est sur le site de la DRIEE depuis une éternité, elle n'est pas sur le site du Muséum d'histoire naturelle, donc je suis étonné qu'il y ait autant d'écart dans le temps pour la mise à jour.

**Vincent HULIN, Région Ile-de-France, chargé de mission « biodiversité »** : Il faut imaginer que le site de l'INPN n'est pas mis à jour en temps réel tout le temps, donc ce n'est pas un ...

**Francis REDON, Environnement 93** : L'écart de temps est quand même très important ...

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Excusez-moi, c'est laquelle ?

**Francis REDON, Environnement 93** : C'est sur Gagny. Donc ce n'est pas... on en reparlera dans le cœur d'agglomération.

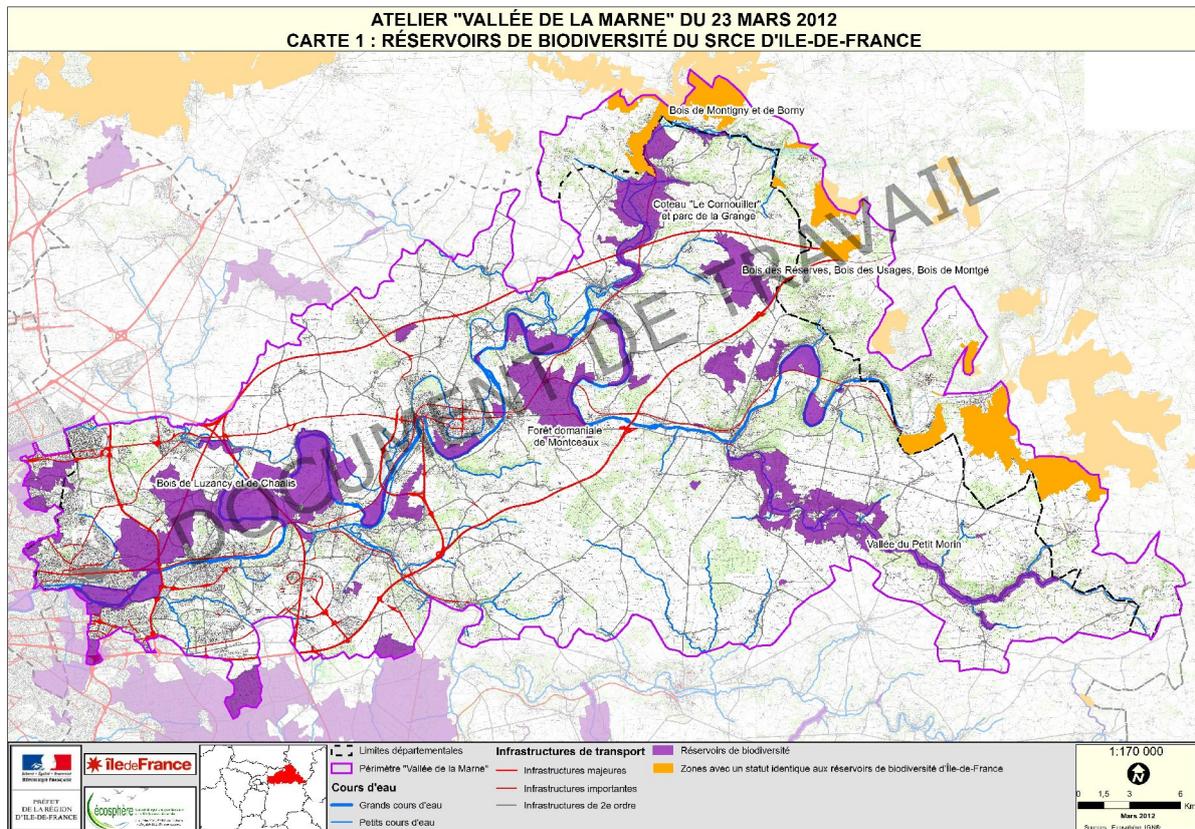
**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : C'est important de le signaler... Voilà, la question aujourd'hui est de pointer effectivement les possibles discordances, et peut-être d'envisager d'avoir une attention particulière dans le programme de mise à jour sur des sites que vous auriez à nous signaler en particulier.

**Francis REDON, Environnement 93** : J'ai bien compris que le but de toutes ces réunions était aussi l'échange.

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Parfaitement, et c'est important que vous puissiez nous le signaler, notamment à travers ces fameux post-it.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci pour ces questions, alors on va commencer l'étape d'après, si vous le voulez bien, sur justement cette cartographie des réservoirs qui vous a été distribuée, donc ce premier rendu de cartographie centré sur les réservoirs.

## Echanges relatifs aux réservoirs de biodiversité



**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Donc j'ai fini pour cette question des réservoirs, je vous propose peut-être quelques questions.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Alors, des questions avant la pause sur cette cartographie des réservoirs, on a le temps pour vraiment échanger sur ces éléments ?

**Thierry CARAYOL, Gagny Environnement** : Est-ce qu'on pourra avoir des cartes un peu plus détaillées ? Parce que là nous on est complètement à l'ouest de cette partie et on ne s'y reconnaît pas du tout. On a beaucoup de choses à dire là-dessus et on ne pourrait pas avoir des cartes un petit peu plus détaillées ?

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Nous, on a la possibilité de sortir la carte au 1/100 000ième mais peut-être que...

**Thierry CARAYOL, Gagny Environnement** : Non mais par exemple, si on veut situer la Dhuis qui pour nous est importante et qui fait quelques dizaines de mètres de large, c'est impossible à placer.

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Il y a plusieurs réponses, je pense que Vincent complètera. Tout d'abord, effectivement, selon la localisation du territoire auquel vous pensez, vous serez peut-être mieux centré dans un autre atelier, c'est-à-dire que vous verrez peut-être mieux, parce que là vous êtes en marge de l'atelier, c'est peut-être plus

compliqué de repérer ce que vous souhaitez repérer. Ça c'est la première chose, il est possible que le Cœur d'agglomération en revanche réponde mieux à votre attente.

La deuxième, c'est que même si on n'est pas au 1/100 000ième ici, qui est l'échelle qu'on imagine pour la restitution des travaux dans le cadre du schéma, du document final, on est bien sur des travaux à l'échelle régionale. C'est un document cadre qui va imposer aux collectivités une vision régionale, sur laquelle elles doivent à leur tour, elles, dans le cadre de leurs propres travaux, sur un SCOT, sur un PLU, se réinterroger sur les réservoirs de biodiversité, les continuités, et les actions qu'il faudrait conduire pour leur maintien et leur restauration. C'est la deuxième chose.

La troisième, c'est qu'il y a bien un document cadre, et puis il y a un outil de connaissance que construit Ecosphère, qui est en cours, qui n'est pas achevé, et sur lequel on est en train de réfléchir parce que ça pourrait constituer un outil à disposition des collectivités ou autres. Effectivement ça permet de descendre à une échelle plus fine, mais ça resterait un outil de connaissance, en plus des orientations du SRCE.

**Vincent HULIN, Région Ile-de-France, chargé de mission « biodiversité »** : Et je pense que le Cœur d'agglomération sera plus précis. Quand on dit Cœur d'agglomération, vous l'avez vu sur la carte, on voit un peu plus large. Là on dit Vallée de la Marne, vous voyez qu'on part effectivement à l'Ouest. Par contre, ce qu'on peut faire, c'est que vous nous disiez exactement, et nous ensuite on va vérifier plus précisément. Après, sur le rendu cartographique, il faut qu'on voit un peu parce que c'est un outil de travail, ce n'est pas juste sortir des cartes pour les diffuser. Dans tous les cas, il faut qu'on note ce que vous disiez et on vous dira ça.

**Francis REDON, Environnement 93** : Même si sur la carte on ne situe pas bien les risques, on connaît aujourd'hui les risques qui sont associés. Le SDRIF identifie le gypse comme étant une ressource importante, stratégique pour la Région. Donc on imagine ce qui va se passer autour, je ne sais pas si c'est le débat qu'on aura aujourd'hui, mais les risques sur tout ce qui entoure la Dhuis, les terres agricoles dont on parlait tout à l'heure, la biodiversité puisque, pour l'exploitation du gypse, on va raser les collines et on va soi-disant les remettre en état, mais aujourd'hui je crois que la biodiversité est en train d'en prendre un coup.

On peut aussi parler du Grand Paris qui va arriver en frange, du côté de Montfermeil, la forêt de Bondy, est-ce que le Grand Paris va s'imposer au SDRIF, au SRCE, pour permettre de grignoter un certain nombre d'espaces naturels, je le crains. Donc j'ai peur que ce qu'on voit là, dans quelques temps, ait beaucoup diminué.

**Thierry CARAYOL, Gagny Environnement** : C'est la frange aussi, c'est le problème entre deux zones. Mais c'est une zone importante, par exemple pour la Dhuis c'est un des rares corridors écologiques qu'il y a pour les quelques derniers espaces naturels qu'il y a en Seine-Saint-Denis, notamment à Gagny, qui ne nous concerne plus directement, mais c'est très, très important.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : On a bien noté Monsieur, on va regarder peut-être ce point là sur la carte.

**Vincent HULIN, Région Ile-de-France, chargé de mission « biodiversité »** : Pour vous répondre sur le Grand Paris, etc. on ne peut évidemment pas vous dire ce qui va se passer, mais ce qu'on peut vous dire sur le Grand Paris, c'est que plus on listera les zones où il y a des enjeux, et plus collectivement on les fera apparaître forts, plus on sera outillé pour justement dire « là il y a un enjeu » et que ce soit pris en compte. Alors, maintenant, évidemment, on ne peut pas vous dire à tous là dans cette salle ce qui va se passer avec le Grand Paris, le SDRIF, et le SRCE. On va faire ressortir les enjeux et une fois qu'on les aura faits ressortir ...

**Francis REDON, Environnement 93** : En gros, il peut apparaître dans certains documents comme les contrats de développement territorial un certain nombre de choses qui sont écrites.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci, Monsieur ?

**Lucien FOLLET, Association des riverains des bords de Marne** : Sur la méthode même de travail, comme je l'ai précisé, le SAGE vous a devancé et le travail que nous avons eu, le genre de réunions que nous avons eu, ça a tenu en deux réunions, à la troisième tout est sur internet : on a les cartes en grand format sur internet, on travaille sur internet, et on envoie nos informations qui sont prises en compte, sans être obligé d'avoir des réunions où les cartes ne sont pas visibles, comme c'est précisé effectivement. Et on a toutes les hauteurs de cartes, cinq cartes qui se superposent sont présentées sur internet, sur le site de Marne Vive, vous pouvez aller voir, et toutes les observations que nous apportons sont prises en compte et sont réparties entre tous les protagonistes.

Donc je pense que le genre de réunions qu'on a aujourd'hui, on en voit la limite dans le sens où les remarques que l'on fait on ne peut pas les noter, elles sont tellement infimes, petites, mais elles sont très importantes dans les couloirs, dans les corridors que nous on connaît puisque nous, nous y sommes. On vit sur place, on voit bien les corridors avec les oiseaux et les animaux qu'on observe, qui ne correspondent pas du tout aux cartes que vous avez. A titre d'exemple et pour sourire, au sud de Disney, on a le bois de Jariel qui est superbe, on l'a visité avec l'association le RENARD, et comme Disney va préempter cet endroit avec l'autorisation de l'Etat pour faire le « Village nature » évidemment que le bois n'est pas précisé sur la carte.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : S'il n'est pas précisé sur la carte, ce n'est pas pour ça.

**Lucien FOLLET, Association des riverains des bords de Marne** : D'accord.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Une autre remarque ?

**Jean-Claude CAVARD, Ile-de-France Environnement** : Je ne vois pas tout à fait ce que dit Monsieur, pardonnez-moi, ce n'est pas une critique. Le grand intérêt quand même des réunions, c'est d'avoir un débat, des échanges, puis sur un travail qui est quand même très complexe scientifiquement à faire, qui n'est pas facile à faire, je crois qu'il faut conserver ces réunions. Enfin c'est mon avis personnel. Parce qu'internet est très bien mais internet ne remplace pas ces débats, les échanges, ne serait-ce qu'oralement on peut poser les enjeux.

Alors je me permets juste, il y a le problème des échelles effectivement qui n'est pas facile, c'est vrai qu'on peut arriver sur la Seine-Saint-Denis, que je connais mal, je ne suis pas du secteur, on peut effectivement avoir des cartes plus précises, plus fines, c'est vrai. Ce serait intéressant, mais peut-être à la fin du document final, peut-être faudrait-il arriver à avoir la même échelle que celle du SDRIF, de manière à ce que le public puisse tout de suite faire la relation entre les deux. Et puis Madame disait, peut-être, mais c'est le document final donc c'est trop tôt ici bien sûr, mais peut-être nommer les noms des communes, quelque chose de très clair.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Les cartes suivantes auront les préfectures et les sous-préfectures de manière à donner la structure du territoire.

Et je tiens une nouvelle fois à vous rassurer sur la carte des réservoirs de biodiversité, elle ne présente pas les corridors, c'est une carte des espaces que l'on doit obligatoirement connecter, c'est un pré-requis, ce n'est pas la finalité et ce n'est pas ce qu'on a fait. Ce qu'on va vous présenter ensuite, après la pause, c'est ce qu'on a fait.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci, Monsieur ?

**Xavier JENNER, Centre régional de la propriété forestière** : Je trouve très bien tout ce que vous avez exposé. Il y a un petit point qui m'a paru délicat, c'est quand vous avez parlé d'un marais que vous avez dit « dégradé par le peuplier » donc moi j'attire votre attention sur le fait que les cultures c'est une activité économique, qui est respectueuse quand même de l'environnement et qui peut très bien se marier avec les intérêts environnementaux qui sont sur le site. Il ne faut pas non plus tomber dans l'excès de vouloir complètement supprimer parce que là on a un intérêt économique indéniable.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci Monsieur pour cette remarque. Madame ?

**Marylène VERGNOL, Conseil général de Seine-et-Marne** : Vous avez présenté des cœurs de biodiversité et non pas les connexions pour le faire. Et vous avez dit que le SRCE allait donner des outils, des mesures pour le faire, et je voulais savoir comment ça allait s'imposer, et à qui ça allait s'imposer, en l'occurrence par exemple pour l'exemple du Sonneur à ventre jaune que vous avez signalé de part et d'autre de la carte.

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Alors il y a plusieurs éléments, le Sonneur à ventre jaune, c'est une des espèces qui a été retenue dans la liste des espèces de cohérence, enfin dite de cohérence TVB. Il se trouve que par ailleurs il était déjà présent sur d'autres listes, c'est une espèce protégée, donc il s'impose. SRCE ou pas, c'est une espèce pour laquelle il y a déjà une attention particulière, c'est une espèce protégée.

Maintenant, dans les outils et mesures, il y aura a priori la liste, on est en train d'y travailler donc on ne sait pas encore exactement ce que ça va comporter. Mais ce sont principalement des outils d'aide, donc j'ai un peu de mal à répondre sur le terme « ça va s'imposer ». Ça va être des outils de nature à favoriser la mise en œuvre, et non pas à imposer une forme de prise en compte ou autre. On ne sera pas dans cette logique. Là où il y a vraiment une forme qui va s'imposer, c'est dans simplement la valeur juridique du document, notamment vis-à-vis des documents d'urbanisme. Donc on est bien sur deux volets un peu différents, concernant les espèces, et en particulier celles-là. Le cadre juridique dans lequel on évolue est déjà fixé, ce n'est pas vrai de toutes les espèces qui sont dans la liste des espèces du SRCE. Certaines sont des espèces communes qui ne figurent dans aucune liste, mais le Sonneur, lui, y est bien.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci. Monsieur.

**Mireille LOPEZ, association ADENCA** : Juste, est-ce qu'on pourrait avoir la liste des espèces retenues ?

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Alors cette liste est quasiment prête, elle a été validée par le CRSPN lors de ses dernières réunions, et effectivement elle est destinée à être diffusée. Elle fera partie des documents qui seront mis à votre disposition sur l'extranet qu'on a évoqué tout à l'heure. Je rappelle juste, pour répondre à certaines remarques, nous avons un extranet qui permet d'accéder à l'information qui sera collectée dans les autres ateliers, ce qui va vous permettre de suivre l'ensemble des travaux thématiques et territoriaux.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Et on vous redonnera l'adresse du site tout à l'heure. Monsieur, vous alliez demander la parole.

**Fernand VERDELLET, maire adjoint de COUPVRAY** : Moi je voudrais juste réinsister sur l'enjeu que représente l'espace de la Dhuis, ça me paraît extrêmement important, et même dans des zones qui pour l'instant ne sont pas encore développées mais qui vont le devenir. Et sur la commune sur

laquelle je me trouve, Disney qui doit intervenir veut réduire l'espace de neutralisation de part et d'autre de la Dhuis. Donc là on est bien dans une pression forte et il faut qu'on puisse donner les moyens de résister à cette pression pour conserver l'importance de ces corridors que constitue la Dhuis.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci. Une autre question sur ces réservoirs ?

**Lucien FOLLET, Association des riverains des bords de Marne** : Est-ce que le compte-rendu nous l'aurons ?

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Oui, vous l'aurez, il sera téléchargeable sur l'extranet qui sera reprécisé tout à l'heure, comme tous les comptes rendus de tous les ateliers, même ceux auxquels vous n'avez pas participé. Monsieur ?

**Christophe PARISOT, Seine-et-Marne Environnement** : Comment ça va se passer justement en termes d'opposabilité du document ? C'est-à-dire, est qu'un projet d'urbanisation qui va impacter une continuité devra la restaurer par ailleurs ? Est-ce qu'on sait déjà comment ça va se passer en termes de compensation ?

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : On n'invente rien, la logique qui est d'éviter, réduire, compenser, s'appliquera comme elle s'applique déjà, de la même manière. Sauf que là on a un outil qui va éclairer la décision, avec une connaissance qui, grâce au système d'information géographique constitué par Ecosphère permet une analyse quand même jusqu'au 1 :25 000ième, donc cela répond peut-être déjà à certaines questions. La carte c'est du 1 :100 000ième. Mais l'analyse fine du territoire, et la connaissance qu'on aura acquise sur les fonctionnalités des continuités pourra être appréciée au 1:25 000ème ou au 1.50 000ème.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Jusqu'au 1 :25 000ième, parce qu'on a des données précises, mais sur d'autres thèmes on dispose de données un petit peu moins fines. Mais c'est jusqu'au 1:25 000ème.

**Vincent HULIN, Région Ile-de-France, chargé de mission « biodiversité »** : Pour compléter, c'est peut-être le moment de rappeler que là on parle de préserver l'existant, ce qui existe, effectivement. Dans le SRCE il peut aussi y avoir des propositions, des enjeux de restauration. Puisque évidemment en Ile-de-France il y a des zones sur lesquelles les continuités n'existent plus, donc ce sera du même niveau, de la prise en compte, donc ça ne répond peut-être pas complètement à la question mais c'est pour compléter un peu, normalement il va y avoir ces deux niveaux là.

**Thierry CARAYOL, Grigny Environnement** : Il y a l'idée de réintroduire les espèces par exemple ?

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Ce n'est pas l'objet du SRCE, non. Il y a des outils, on peut faire beaucoup de choses pour la biodiversité, on a déjà un arsenal je dirais, des outils, des politiques, mais le SRCE ne doit pas répondre à ces objectifs là, il ne faut pas confondre.

**Vincent HULIN, Région Ile-de-France, chargé de mission « biodiversité »** : Par contre, en restaurant des continuités, on peut très bien imaginer qu'il y ait des espèces qui recolonisent spontanément, c'est notamment l'objectif en Ile-de-France.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : C'est un petit peu la 4<sup>e</sup> génération de politiques de protection de l'espace. Il y a eu les espaces, les espèces, les habitats, là c'est les continuités.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci. Une dernière question ?

**Christophe PARISOT, Seine-et-Marne Environnement** : Imaginons qu'il y ait besoin de compenser une continuité parce qu'elle n'a pas pu être évitée, et c'est une continuité boisée. Est-ce qu'on va être dans le même cadre qu'à l'heure actuelle ? On détruit un boisement, on replante à côté et on considère que c'est la même chose, ou est-ce qu'on va avoir une réflexion un peu plus approfondie en disant qu'un boisement coupé ce n'est pas la même chose qu'une jeune plantation ?

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : La réponse est dans la question. Je ne sais pas si ça va pouvoir vous éclairer, mais en tout cas vous rassurer : il y a un groupe national qui réfléchit à la compensation dans le cadre de la trame verte et bleue. La compensation ce n'est pas nouveau, mais l'appliquer comme vous l'indiquez maintenant à la continuité écologique c'est quand même quelque chose d'assez nouveau. Et dans ce cadre notamment un groupe réunissant des PNR, et un certain nombre de partenaires directement concernés par cette question de la compensation, y réfléchit. Et j'espère que, de ces réflexions, nous tirerons des réponses plus satisfaisantes pour vous parce qu'aujourd'hui on est un petit peu en attente de réponses sur ce sujet.

**Thierry CARAYOL, Grigny Environnement** : Les réponses, elles arriveront avant ou après... ?

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : C'est maintenant.

**Thierry CARAYOL, Grigny Environnement** : Parce que quand on coupe un corridor et qu'on compense par un autre à côté du département, ça n'a aucun intérêt.

**Vincent HULIN, Région Ile-de-France, chargé de mission « biodiversité »** : Sur ce principe là, nous sommes d'accord, ça sera réaffirmé.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Monsieur, une dernière question et après nous partirons en pause.

**Fernand VERDELLET, maire adjoint de COUPVRAY** : Est-ce que le SRCE va émettre des préconisations mais qui devront s'imposer en matière d'urbanisme ? Je prends l'exemple des clôtures par exemple, est-ce qu'il y aura des dispositions qui seront prévues pour définir, effectivement, si on doit faire ou non tel type ou non de clôtures dans les zones de biodiversité ?

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Alors c'est typiquement le type de recommandations qui pourrait être inclus dans le SRCE. On sait déjà, on connaît des communes, notamment en Ile-de-France, qui ont de l'expérience sur le sujet, et un PLU peut tout à fait, c'est de sa compétence, travailler sur les clôtures. Dans ce cadre, un cahier des charges, ou un outil vert des communes pourrait comporter un volet sur ces sujets, bien sûr. Effectivement vous avez raison c'est bien un des leviers possibles, et notamment dans un PLU.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci.

**Intervenant (identité non précisée en raison d'un problème d'enregistrement)** : Je vois que vous avez beaucoup d'espaces que vous avez identifiés, qui sont des réservoirs de biodiversité, mais aussi tous les espaces qui par suite de leur gestion ne sont plus des réservoirs de biodiversité. Et donc, est-ce que dans votre travail vous avez envisagé de rechercher des potentialités qui existent sur certains habitats qui permettraient de renouveler leur capacité de biodiversité ? Je pense aussi à toutes les questions de lisières autour des terrains agricoles, par exemple sur certains coteaux où la gestion est tranquille, est-ce qu'on ne peut pas déceler certaines potentialités de ce genre dans la région ? Et

Dieu sait si la Seine-et-Marne en a ! Cela veut dire que votre travail pourrait dire que « voilà dans tel ou tel endroit aujourd'hui c'est biodiversité nulle mais il y a des potentialités importantes moyennant telle opération ».

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Le SRCE a pour objectif de favoriser les continuités écologiques. Alors, évidemment, ces continuités écologiques sont fortement dépendantes de la qualité des habitats qui les constituent, et donc la qualité est à prendre en compte. Et j'ai envie de dire, c'est un schéma régional qui se veut systématique, ce n'est pas l'étude de chaque patch, de chaque unité qui compose le territoire.

**Intervenant** : Il y a des recommandations par exemple en ce qui concerne l'implantation de haies. Je vois que sur des terrains récemment acquis la première chose qui a été faite, ça a été de détruire les haies. Toutes ces haies, ce sont des continuités écologiques, aussi bien pour les oiseaux, les chauves-souris, et tout un tas de choses. Donc je pense que c'est très important de mettre tout cela en lumière et en valeur, parce que tout ça ce sont des continuités écologiques. Vous savez tous comme moi que les chauves-souris se baladent sur des territoires très importants. C'est les lisières...

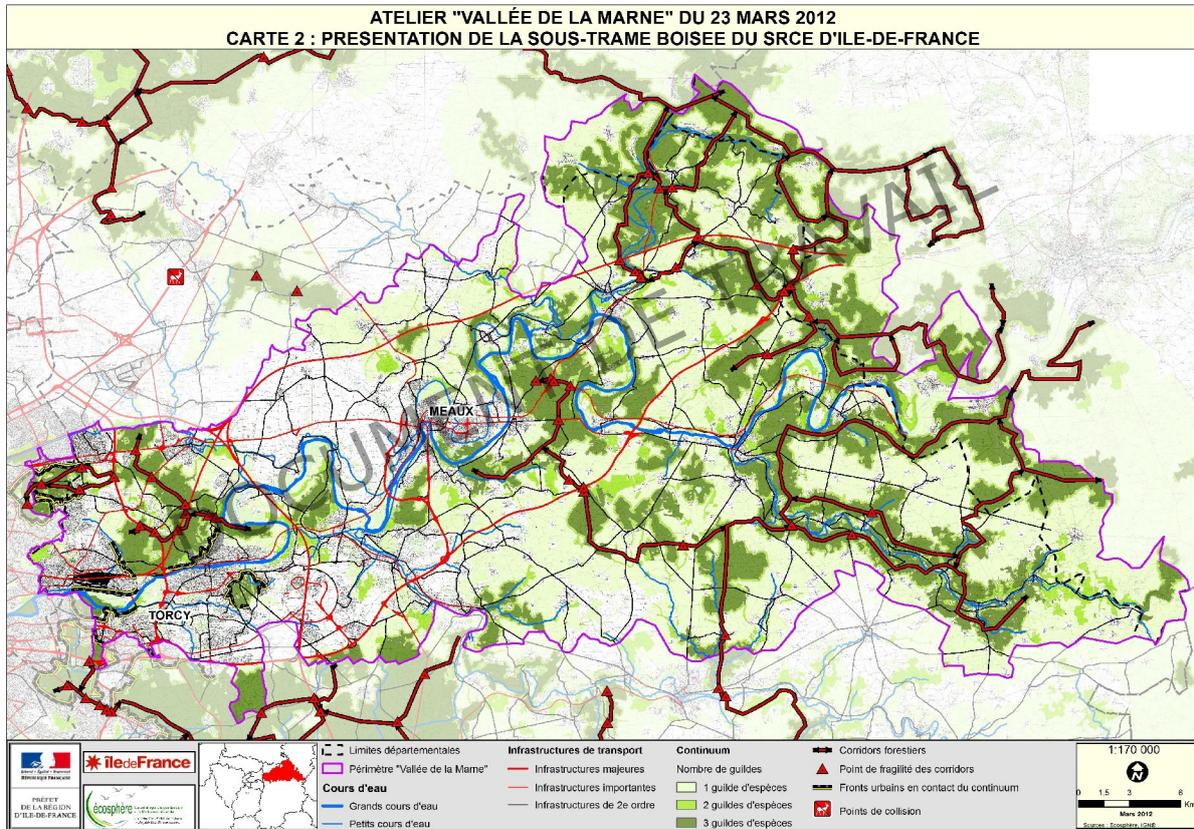
**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Je pense que la manière dont on traite le sujet que vous évoquez, que cette approche, est valable pour toute la région.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci ...

**Intervenant** : Je ne savais pas si ça avait été évoqué, vous utilisez les bases de données, qui proviennent de différentes sources, pour vous constituer la vôtre qui concerne donc tous ces espaces de continuité. Est-ce que cette base là est consultable pour éventuellement y amener des apports si on s'aperçoit qu'il y a des manques ? Aujourd'hui, on sait consulter les bases du Muséum, etc., est-ce que vous vous disposerez d'une base qui sera la synthèse de toutes les observations que vous faites dans la région qui permettrait de vérifier ou d'y amener des apports, par exemple ?

**Vincent HULIN, Région Ile-de-France, chargé de mission « biodiversité »** : Pour ce qui est de combler les manques, c'est notamment le travail d'aujourd'hui, donc n'hésitez pas à nous en faire part. En ce qui concerne la base de données il faut qu'on voit avec le SRCE et ce qui peut se passer derrière, puisque bien sûr derrière ce travail il y a des données qui ont été récoltées. Vous vous doutez bien que pour les données qui ne sont pas ni du bureau d'études, ni à nous, mais à d'autres, ce n'est pas facile de les rendre publiques. Sachez quand même qu'il va y avoir une réflexion, notamment avec Natureparif qui travaille sur une base de données régionale et sur sa mise à disposition, qui n'est pas encore effective mais qui est en cours de travail. A priori, avec cet outil là, on devrait pouvoir travailler à quelque chose pour arriver à ça.

## Echanges relatifs à la sous-trame boisée



**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Monsieur, une question ?

**Christophe PARISOT, Seine-et-Marne Environnement** : Je suis assez surpris de voir que la Marne est considérée comme un obstacle infranchissable puisqu'on arrive en cul-de-sac pour toutes les continuités, y compris pour, d'ailleurs, la plupart des cours d'eau alors qu'une autoroute ou une voie ferrée, c'est uniquement un point de fragilité. C'est-à-dire que, pour moi, il est beaucoup plus compliqué pour une espèce de traverser une autoroute plutôt que de traverser la Marne, notamment dans les guildes que vous n'avez pas évoquées aujourd'hui mais dans des précédentes réunions. Un cerf, un sanglier sait traverser la Marne, une chauve-souris sait traverser la Marne, la plupart des insectes volants savent la traverser, c'est beaucoup plus compliqué pour traverser une autoroute. Donc je ne vois pas pourquoi, dans un cas, c'est un point de fragilité et dans un autre c'est un obstacle infranchissable.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Alors, qu'on soit bien d'accord, la Marne n'est pas considérée, et je le dis haut et fort, n'est pas considérée comme un obstacle infranchissable.

**Christophe PARISOT, Seine-et-Marne Environnement** : Alors pourquoi on arrive en cul-de-sac ? On a une traversée. C'est-à-dire que tous les traits rouges arrivent, ils s'arrêtent, alors que quand c'est une autoroute on passe au dessus et on met juste un petit triangle.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Alors, là où on a mis un triangle, c'est réducteur, et ça on l'a dit hier si vous vous souvenez, on les a représentés dans une catégorie synthétique pour les

points de fragilité, mais ce sont parfois des obstacles complètement infranchissables. Parfois, s'il y a un passage potentiel qui est possible sous une autoroute, c'est qu'il y a un rétablissement, un passage à faune, ou un pont qui serait exploitable par les espèces forestières. Comme vous l'avez dit vous-même pour les chiroptères, la chauve-souris a la capacité de passer par-dessus sans aucun souci, ça c'est vrai. Mais je tiens à le préciser, dans la modélisation de notre sous-trame boisée à aucun moment on n'a dit « le cours d'eau est réhibitoire ». On sait que bon nombre d'ongulés sont très bons nageurs et passent. Par contre, j'ai envie de dire que c'est l'objectif de ces ateliers que vous nous disiez « je sais que ça passe ici » et qu'on puisse compléter les cartes.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci. Une autre question, Monsieur ?

**Roland RODDE, Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne** : Moi, je me pose une question sur les corridors entre la ligne de chemin de fer et l'autoroute au nord-est du département, notamment pour relier les populations de sonneurs de Vendrest, vers la Champagne-Ardenne.

**Intervenant** : Excusez-moi, est-ce qu'on peut la situer sur la grande carte ?

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Par là ?

**Roland RODDE, Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne** : Oui c'est ça, donc on voit bien sur la carte, et l'autoroute, et la ligne SNCF LGV, et cependant il y a quand même une forte probabilité que les populations de sonneurs soient reliées entre la Champagne-Ardenne et la Seine-et-Marne, et on n'a pas de corridor, déjà d'une part recensé, ou d'autre part recensé avec un triangle.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Alors je précise que les batraciens, le sonneur, même s'il est forestier, a été traité dans la trame bleue. Il faut préciser que les habitats sont susceptibles de participer et à une trame, et à une autre. C'est-à-dire que les forêts humides participent à la sous-trame forestière mais aussi à la sous-trame bleue.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci. Monsieur ?

**Thierry CARAYOL, Gagny Environnement** : Juste, pour une petite précision. Lorsque vous avez des zones en vert clair, c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu de relevé, de constat d'espèces exigeantes, entre guillemets, avec un milieu exigeant. Enfin, comment vous avez défini ces zones en vert clair ?

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Je vais dire quelque chose que je vais re-répéter ensuite, ces zones colorées ne sont pas des habitats forestiers, ce ne sont pas des forêts. Ce sont les espaces que les espèces forestières peuvent atteindre, et donc cela veut dire ...

**Thierry CARAYOL, Gagny Environnement** : Potentielles alors.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : En potentiel, exactement. Et il ne faut pas se leurrer, ça reste issu d'un modèle mathématique. Cela veut dire pour nous de ne pas tomber dans l'écueil, et je reprends l'expression de notre directeur, de « jus d'ordinateur ». Si l'on ne veut pas tomber là-dedans, il nous faut des données biologiques, il nous faut les retours des chasseurs, et il nous faut les données des DDT, des autoroutiers, pour savoir où est-ce qu'il y a des collisions, où est-ce qu'on sait que ça passe parce que les personnes qui sont sur le terrain en général le savent assez

bien. Donc le continuum est d'abord, il faut le dire, théorique, ensuite il est confronté à des données biologiques qui ensuite permettent d'arriver à nos corridors qui eux peuvent être considérés ...

**Thierry CARAYOL, Gagny Environnement** : Si on a des relevés nous, on peut vous les communiquer ?

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Tout à fait, on en a déjà recueillis, et on continue à en recueillir.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Ca fait partie des contributions que vous pouvez communiquer à l'équipe projet.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Donc ces zones en vert clair peuvent être favorables pour des espèces qui sont très peu regardantes. On peut supposer que le chevreuil qui est capable de faire de grandes distances, on se rend compte qu'il y a des populations de plaine maintenant en Ile-de-France, et d'ailleurs également dans d'autres régions, ça suppose qu'elles sont capables de traverser même si on a 15-20 kilomètres.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Monsieur ?

**Lucien FOLLET, Association des riverains des bords de Marne** : Est-ce que sur une carte vous avez la précision de l'infranchissabilité des poissons sur la Marne, c'est-à-dire le barrage de Noisiel, est-ce que vous avez un triangle aussi précisant que là il faudrait faire une passe à poissons ?

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Alors la carte qu'on va vous présenter, sur la trame bleue, vous présentera ces éléments.

**Lucien FOLLET, Association des riverains des bords de Marne** : Très bien, merci.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Une autre question sur cette trame boisée ?

**Fernand VERDELLET, maire adjoint de COUPVRAY** : Il manque, de mon point de vue, à moins que je ne vois mal, le massif boisé qui est sur le parc du château de Montry. Parce qu'il s'inscrit dans une continuité qui est prévue, une continuité nord-sud, entre le bois de Montguillon à l'est de la commune de Magny-le-Hongre qui passe par ce parc du château de Montry et qui repart à l'ouest en direction du château de Coupvray. Et je crois qu'il apparaît sur le schéma du SDRIF en plus. Et là je ne le vois pas.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Alors est-ce que vous pouvez situer ?

**Fernand VERDELLET, maire adjoint de COUPVRAY** : *\*se lève et indique sur la carte\** C'est toute une continuité nord-sud qui va passer par ici et qui part rejoindre ce massif.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Alors c'est une information intéressante que je note évidemment, mais il faut préciser que, je le dis avec toute la modestie qui est nécessaire quand on sait qu'on ne sait pas tout, là ce que je sais c'est qu'on a tous les boisements jusqu'aux arbres isolés. Modulo quelques petites exceptions parce que parfois il manque un petit bout de haie. Sur les boisements, on sait que notre occupation du sol est extrêmement fidèle, au point que si je m'approchais au 1.10 000ème ou au 1.25 000ème vous verriez même l'arbre qui est dans votre jardin. Donc cela veut dire que si on ne l'a pas cartographié, on n'est pas à l'abri d'une erreur évidemment, je vais le noter, mais que, éventuellement, l'accessibilité n'était pas bonne, peut-être que le parc du château est barré d'une barrière. Nous avons pris en compte une étude de l'ONCFS (Office National

de la Chasse et de la Faune Sauvage) et de Natureparif qui datent du début des années 2000 et qui recensent, non pas l'intégralité, mais une bonne partie des barrières et des murs qui barrent les propriétés. Cela veut donc dire que peut-être si ça ne l'a pas atteint peut-être le parc est barré. Je vérifierai.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Monsieur ?

**Xavier JENNER, Centre régional de la propriété forestière** : Je rebondis sur la notion de mur en disant qu'il y a des espèces qui ne traversent pas, évidemment, mais il y en a aussi qui passent par-dessus et les murs ne sont pas forcément des obstacles pour tout le monde et il faut quand même nuancer dans votre carte des corridors de bois.

Ensuite je voulais dire que les grands mammifères, notamment le sanglier, le cerf, ne sont pas des espèces en voie de disparition, ce ne sont pas des espèces sensibles. Ce sont des espèces qui par endroits peuvent encore être très importantes. Notamment, vous avez cité que les habitats dans cette région là sont plutôt morcelés, et ne se prêtent pas tellement au cerf, vous l'avez dit, et notamment à l'ouest, où vous avez aussi dit qu'il y avait des murs et qu'il y avait des difficultés je pense là aussi. C'est des espèces qui n'ont pas de prédateurs, c'est des espèces, notamment à l'ouest, pour lesquelles la chasse est rendue difficile. Est-ce que le SRCE prend en compte le fait qu'il n'est pas forcément souhaitable que certaines espèces, dont ces grands mammifères, se déplacent partout dans l'espace ?

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Alors oui, évidemment le SRCE, enfin notre travail, ne dit pas qu'une barrière ne permet pas ponctuellement à une espèce de passer. Oui, on sait que parfois il y a des cerfs qui finissent sur l'autoroute, c'est-à-dire qu'ils ont passé un grillage qui ne fait pas loin de deux mètres de haut, ponctuellement ça arrive. Mais de là à avoir des flux réguliers entraînant des flux de gènes, c'est-à-dire avec des capacités de reproduction a posteriori, et donc amenant la vitalité des populations, elle par contre on sait qu'elle est plus limitée à cause de ces barrières là. Donc la barrière n'est pas réhibitoire, ce n'est pas binaire, ça passe, ça ne passe pas, c'est plus nuancé.

**Vincent HULIN, Région Ile-de-France, chargé de mission « biodiversité »** : De manière plus générale, l'objectif dans le SRCE n'est pas de relier tout à tout. Evidemment, vous avez vu qu'il y a une analyse qui prend en compte en compte les espèces, leur population et leur préservation, donc évidemment l'objectif n'est pas de relier tous les corridors, enfin tous les réservoirs, entre eux, il y a cette réflexion derrière, on s'arrête quand on estime que cela peut poser un problème.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci, Madame, vous aviez une question ?

**Monique BELLAS, association RENARD** : J'ai une question concernant le bois du Jariel qui a été évoqué tout à l'heure. Et je vois sur la carte, il me semble bien comprendre, que le bois de Citry, qui lui est occupé maintenant par l'activité de Davy Crockett là, n'a pas la même caractéristique que le bois du Jariel qui est en dessous. Donc, on est en train, avec le projet de « Village nature », de se retrouver dans la même situation, quelque chose qui sera nettement moins accueillant, forcément, aux espèces. Comme réservoir de biodiversité, on va perdre beaucoup. Il y a actuellement une enquête publique en cours, à Villeneuve-le-Comte, est-ce qu'il y a des recommandations qu'on pourrait inclure dans les remarques que nous allons faire et qui iraient dans le sens du SRCE ?

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Je pense qu'il faut être assez clair aujourd'hui. Si on entend bien les signalements que vous nous faites sur un certain nombre de pressions, puisqu'il y a un enjeu à croiser les données naturalistes avec les pressions

connues, nous ne sommes pas ici pour discuter des projets, des projets particuliers, ce n'est pas l'objet de la réunion. En revanche, on entend bien vos remarques sur ces pressions. Après il appartient aux pétitionnaires, aux porteurs de ces projets, de prendre leur responsabilité en fonction des connaissances régionales et en fonction de ce qu'ils peuvent intégrer à leur projet. Après c'est un travail collectif je dirais, et là en l'occurrence nous ne pouvons pas aujourd'hui, et ce n'est pas notre rôle, de livrer des recommandations, mais bien de renvoyer les porteurs de projets devant leur propre responsabilité, en sachant que la connaissance, qui s'est enrichie, est aujourd'hui plus fine et sera mise à votre disposition. On est bien dans un travail en cours qui devrait pouvoir favoriser cette prise en compte. Maintenant on ne peut pas travailler projet par projet.

**Monique BELLAS, association RENARD** : Oui mais les grands principes... ?

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Les grands principes s'appliquent.

**Monique BELLAS, association RENARD** : Voilà, on peut évoquer les grands principes déjà...

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Et c'est aussi pour ça que ces ateliers sont importants, pour échanger, et pour que ces grands principes vous puissiez vous-même vous en imprégner.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Par contre, on note qu'il y a un enjeu sur ce point.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Monsieur ?

**Marco BANCHI, Agence des espaces verts de la Région d'Ile de France** : Je voulais rebondir sur quelque chose que j'ai entendu plusieurs fois. On parle de trame forestière et j'entends très souvent chevreuil, cerf, sanglier. Vous avez même dit que le bois mentionné par Monsieur n'était pas peut-être répertorié parce qu'il était clos de clôtures, et que donc il n'y avait pas de continuité écologique possible. Ça m'interpelle énormément parce qu'une espèce végétale peut se déplacer, les oiseaux peuvent se déplacer, enfin je pense qu'il est essentiel de ne pas se focaliser sur ces quelques espèces qui en plus sont éminemment dispersives, qui peuvent faire des kilomètres. Si on se focalise sur ça, la trame va être énorme.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Pour vous rassurer, les trois guildes qu'on a utilisées, je peux vous le dire, c'est les grands ongulés ou grande faune forestière, les chiroptères, forestiers, et la dernière ce sont les petits carnivores forestiers. Donc cela veut dire qu'on a pris un panel le plus représentatif possible des espèces. Par contre, c'est un petit peu difficile, à l'écran on distingue assez peu, parfois on a l'impression que c'est blanc, mais en fait ce n'est pas blanc, c'est vert, cela veut dire que le chiroptère lui a pu passer, mais de là à dire que le corridor peut être favorable à un panel large d'espèces forestières, ce n'est pas possible.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci...

**Marco BANCHI, Agence des espaces verts de la Région d'Ile-de-France** : Du coup, la végétation n'est pas du tout prise en compte ?

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : La végétation est, enfin sera, prise en compte. Il y a un travail qui est en cours par les conservatoires botaniques nationaux, on nous a présenté des premiers éléments, c'est très intéressant, c'est très complémentaire à ce qu'on fait, et donc il y a une démarche en cours, mais parallèle à la nôtre.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci. Monsieur ?

**Lucien FOLLET, Association des riverains des bords de Marne** : Alors c'est un complément au sujet du bois de Jariel, toujours, donc au sud du bois de Disney. Dans la carte que vous nous présentez, la deux, nous avons bien dans le bois de Jariel trois guildes d'espèces, en vert sombre. Et donc confusion avec la carte numéro 1 de tout à l'heure, réservoirs de biodiversité, on n'a rien du tout pour le même bois.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : C'est normal, cela veut dire que cet espace n'est ni une ZNIEFF, ni une réserve naturelle, ni un site Natura 2000, etc.

**Lucien FOLLET, Association des riverains des bords de Marne** : Très bien, j'ai compris, merci.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Madame ?

**Mireille LOPEZ, Association ADENCA** : Je vois qu'il y a une coupure dans un corridor forestier à proximité de l'aqueduc de la Dhuis. Pourquoi est-ce qu'il y a une coupure à cet endroit ?

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Alors ici même...

**Thierry CARAYOL, Gagny Environnement** : C'est la taille des cartes de...

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Alors ici même... : Oui, les cartes ne ciblent pas... là en l'occurrence c'est une collaboratrice qui a fait ce travail là, je ne peux pas vous le dire.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : On note votre question, si vous pouviez la localiser sur la carte avec un post-it et puis on essaiera d'y répondre.

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Est-ce que vous pouvez nous préciser si c'est un complément par rapport à ce que vous lisez sur la carte ou bien si c'est pour s'interroger sur ce qui est écrit ? Enfin, détaillez votre apport.

**Mireille LOPEZ, Association ADENCA** : De toute façon, on va vous envoyer des observations parce que je fais partie du collectif « Sauvons la Dhuis » et donc on va étudier le sujet, cet endroit là, et on vous enverra des observations par écrit, ça sera mieux pour vous.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Généralement les points de fragilité sont des coupures par les infrastructures, généralement.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Alors, une dernière question, Monsieur ?

**Christophe PARISOT, Seine-et-Marne Environnement** : Au niveau des guildes, vous avez cité les grands ongulés, les chauves-souris, et les petits carnivores, c'est ça ? Donc il n'y a que des mammifères, il n'y a aucune espèce d'insecte qui a été prise en compte ?

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Si, si, on a une guildes de papillons forestiers.

**Christophe PARISOT, Seine-et-Marne Environnement** : D'accord, pas du tout de coléoptères forestiers, ou quelque chose comme ça ?

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Alors j'ai eu des propositions, malheureusement c'est un groupe pour lequel on a eu du mal à avoir des données biologiques, on a eu du mal à pouvoir les mobiliser. Surtout la difficulté c'est de connaître leurs modalités de dispersion.

**Marco BANCHI, Agence des espaces verts de la Région d'Ile-de-France** : On les connaît, il y a énormément de publications. Les gros coléoptères, c'est entre 600 mètres et 1 kilomètre maximum de dispersion.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Oui mais c'est une distance maximum qu'il faut qu'on puisse associer à des types de milieux, des types d'habitats, et ça c'est beaucoup plus compliqué.

**Marco BANCHI, Agence des espaces verts de la Région d'Ile de France** : Mais, du coup, on comprend bien la sensibilité du problème. C'est que les animaux qui ont une très petite dispersion, on ne les prend pas en compte.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Alors, on prend en compte ces papillons. Je ne suis pas expert en coléoptères, évidemment, par contre ce que je sais c'est qu'on arrive quand même parfois, et on se rend compte qu'on arrive parfois à avoir ponctuellement des espaces relativement éloignés d'autres espaces alors que ça peut être des bois plus anciens par exemple, et qu'on arrive à trouver ponctuellement des endroits qui sont éloignés du reste. C'est-à-dire qu'on ne sait pas tout, il faut être extrêmement prudent face à ce qu'on sait et à ce qu'on croit savoir. Nous même, on est très modestes sur notre travail, on sait qu'on va dans la bonne direction, mais il faut être modeste.

*- (2 minutes de la réunion ne peuvent être restituées pour des raisons techniques d'enregistrement) -*

**Laurence MALDONADO, SIEP Secteur III Marne-la-Vallée** : Moi, je me posais une question quant au front urbain au contact du continuum que vous avez identifié. Est-ce cela veut dire que derrière il va y avoir des prescriptions, sachant que ces fronts urbains vont changer ? Moi, je suis en territoire de ville nouvelle, donc en extension, et il y a des fronts urbains qui vont être modifiés, donc est-ce qu'il va y avoir des prescriptions derrière ?

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Je crois qu'il y a un élément de réponse qui est simple, c'est qu'on a tout à l'heure parlé du niveau de prescription du SRCE, les cartes ne remettent pas en cause tout ce qu'on a dit jusqu'à maintenant, en revanche là il y a une alerte, une alerte qui résulte du croisement des premières données avec un certain nombre d'enjeux et de la qualification de ces continuités sur lesquelles Ecosphère peut déjà pointer des fragilités. Mais cela ne porte pas des prescriptions...

**Laurence MALDONADO, SIEP Secteur III Marne-la-Vallée** : Ou alors des recommandations peut-être ?

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Oui, oui.

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Il y aura une hiérarchie sur les enjeux et des recommandations.

**Thierry CARAYOL, Gagny Environnement** : Est-ce qu'on peut envisager de la création, ex-nihilo, de couloirs, de corridors écologiques, dans le cadre du SRCE ? C'est-à-dire que si on s'aperçoit qu'un espace n'est relié par rien, ou traversé par le franchissement d'un obstacle, est-ce que dans le cadre du SRCE ?

**Vincent HULIN, Région Ile-de-France, chargé de mission « biodiversité »** : Dès lors qu'il y aurait un intérêt fort, un enjeu fort, on s'autorise, oui, on s'autorise à préconiser dans les zones à enjeu pour

créer une continuité. On l'a dit tout à l'heure, l'enjeu ce n'est pas de tout relier, mais si sur le territoire il y a un enjeu c'est possible.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci, la dernière remarque.

**Maxime ZUCCA, Natureparif** : Vous avez identifié parfaitement les corridors, c'est très bien, mais est-ce que vous avez identifié les points névralgiques ? C'est-à-dire que si jamais on retire un bout de forêt ça compromet complètement le corridor, ou au contraire si on place un bout de forêt... Est-ce qu'il y a une carte comme ça ?

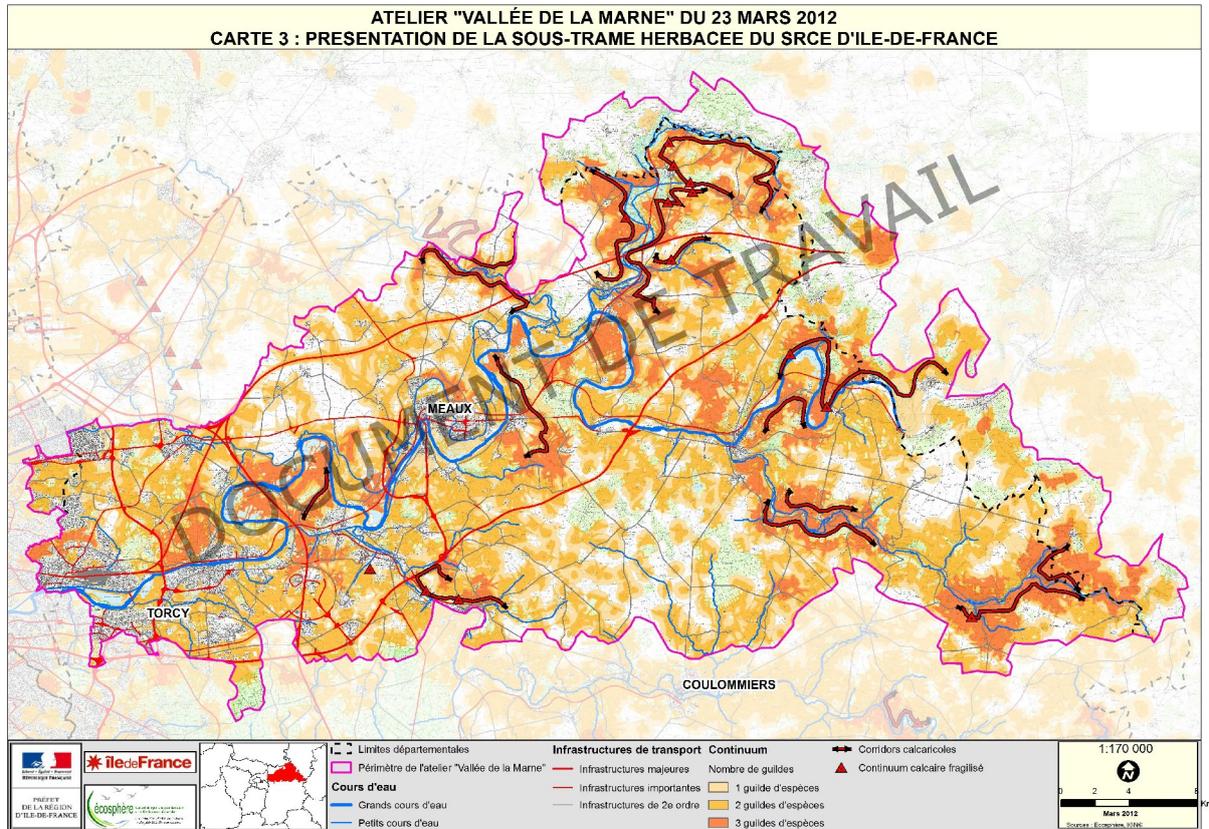
**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Alors les points de fragilité sont des coupures par les infrastructures. Et aussi ce qu'on appelle nous en interne des isthmes. Ce sont des zones de fragilité dans le continuum, c'est-à-dire que si le continuum est ténu, plutôt mince, et si on a un projet dessus, ça coupe complètement. Et donc, on a une identification systématique, que vous voyez là mais qui va continuer encore de tous ces espaces sur lesquels on a des critères précis, d'épaisseur, de continuum.

**Maxime ZUCCA, Natureparif** : Cette carte sera ... ?

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Oui, elle est vouée à être complétée ici, c'est une carte de travail.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci, donc on passe maintenant à la deuxième sous-trame, la sous-trame herbacée.

## Echanges relatifs à la sous-trame herbacée



**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Alors de nouveau, un temps d'échange sur cette sous-trame herbacée. Monsieur ?

**Lucien FOLLET, Association des riverains des bords de Marne** : Personnellement je trouve que celle là est formidable, et qu'elle est tellement bien, ça va avec ce que je disais au début, c'est-à-dire que ça devrait être la carte 1. C'est-à-dire que là nous avons un espace ce qui va être possible, de comprendre, par rapport à la biodiversité. C'est-à-dire qu'on a le minimum, avec les villes et ce qui n'est pas bâti. Donc moi personnellement j'aurais aimé que cette carte ne soit pas une sous-trame mais qu'elle soit la première carte et à partir de là on voit ce qui est vert, ce qui est à protéger, mais c'est celle-ci qui est la plus importante, bravo.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci. Une autre remarque, Monsieur ?

**Fernand VERDELLET, maire adjoint de COUPVRAY** : Je m'aperçois que, sur le secteur du Val d'Europe, il y a un certain nombre d'espaces herbacés qui ne sont plus aujourd'hui, qui sont des zones construites, notamment sur la commune de Chessy et de Magny-le-Hongre.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Alors n'hésitez pas à l'inscrire sur la carte, éventuellement avec un post-it.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Alors ça, oui, il faut prendre en compte, on a utilisé des données disponibles, on ne peut pas les inventer, donc on a utilisé des choses qui sont parfois un petit peu plus anciennes, et donc effectivement c'est possible.

**Vincent HULIN, Région Ile-de-France, chargé de mission « biodiversité »** : Ce serait éventuellement intéressant que vous nous le fassiez savoir à travers des post-it.

**Marco BANCHI, Agence des espaces verts de la Région d'Ile de France** : Est-ce que vous pouvez nous représenter les trois guildes ?

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : En l'occurrence, sur cette sous-trame, on a utilisé quatre guildes avec une guildes pour les milieux calcicoles en plus des trois guildes généralistes. Pour la guildes calcicole, on a utilisé les papillons des coteaux calcaires thermophiles. Pour les milieux herbacés plus généralistes une guildes de petits mammifères ubiquistes, de petits mammifères un peu généralistes, les hérissons, des choses comme ça. Pour la guildes 2, ça a été des insectes plus généralistes, en regardant sur la typicité il y a effectivement des habitats. Et la guildes 3, ça a été les reptiles des milieux herbacés.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci pour cette réponse, une autre remarque Monsieur ?

**Jean-Claude CAVARD, Ile-de-France Environnement** : Oui, cette carte est tout à fait remarquable, elle est d'un très grand intérêt, bravo. Juste une suggestion, mais je ne sais pas ce qu'elle vaut. Pour le document final, parce que c'est dur parfois à lire, et c'est quand même complexe, est-ce qu'il ne serait pas possible, mais c'est peut-être une erreur de ma part, de renforcer un peu plus l'urbanisation, pour qu'on puisse peut-être voir d'avantage ? Mais je ne sais pas ce que ça vaut comme remarque.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci. Madame ?

**Marylène VERGNOL, Conseil général de Seine-et-Marne** : Moi, il y a un continuum de calcaire fragilisé qui se trouve à l'est de Disney que je ne comprends pas bien parce qu'il ne se trouve pas sur un corridor.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Oui, c'est que là on avait un continuum qui était ténu, mais les corridors on les a vraiment utilisés pour l'aspect typique des pelouses calcicoles, thermophiles.

*- (2 minutes de la réunion ne peuvent être restituées pour des raisons techniques d'enregistrement) -*

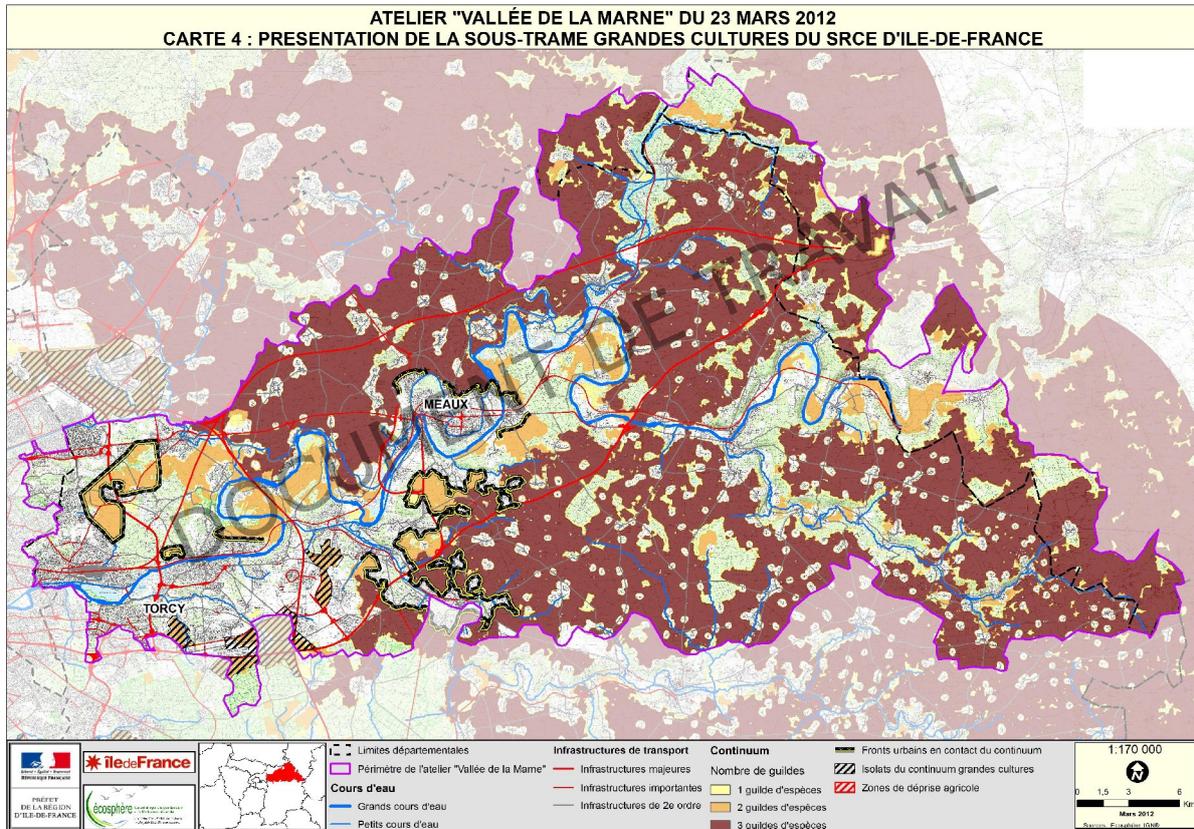
**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci, une autre remarque ?

**Christophe PARISOT, Seine-et-Marne Environnement** : Toujours sur Disney, on voit qu'il y a plein de prairies, d'espaces herbacés. Là, on voit clairement la limite de l'exercice sur cette trame là parce qu'on ne prend pas du tout en compte la gestion, parce que c'est tondu à peu près tous les 15 jours, et que je ne vois pas trop comment les papillons arrivent à traverser ces zones là, même les petits mammifères, encore qu'ils ont un petit peu plus de choses. Quant à la herpétofaune, je pense que c'est compliqué. Je sais bien qu'il n'y a pas de couche aujourd'hui sur la gestion de ces espaces verts mais c'est un peu dommage de l'intégrer au final en tant qu'espace naturel alors que ça n'a pas grand-chose de naturel.

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Merci de votre remarque, je pense qu'on peut nous aussi en partie répondre à cette question dans le volet « plan d'action » du SRCE qui va, qui doit, aborder les problèmes de gestion. On est plutôt dans cette partie là du SRCE. C'est pourquoi on ne présente pas que des espaces auxquels les espèces accèdent facilement, mais à partir du moment où on a une prairie, un espace en milieu herbacé, on peut considérer qu'il possède un potentiel, c'est important pour une carte comme celle-ci qu'on accompagne de recommandations de gestion qui peut évoluer.

**Lucien FOLLET, Association des riverains des bords de Marne** : C'est aussi très bien ce que vous dites, dans la mesure où Disney n'est pas éternel alors que la nature l'est.

## Echanges relatifs à la sous-frame grandes cultures



**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Sur cette sous-frame grandes cultures est-ce qu'il y a des questions particulières ? Madame ?

**Mireille LOPEZ, Association ADENCA** : Je suis allée il n'y a pas très longtemps, dans le cadre du RENARD, le long de la vallée de la Brosse au nord de Bussy-Saint-Georges qui est une zone qui est urbanisée fortement, et c'est une zone qui est entièrement protégée, paysage et culture. Donc c'est peut-être, c'est ce que vous avez ici en tramé isolat de continuum de grandes cultures, c'est peut-être quand même à signaler comme une des protections possibles de ces espaces, quand on peut protéger un espace complètement. J'ai rencontré des gens dans le cadre des travaux, dans le cadre des commissions participatives, qui me disaient « ça n'a rien à voir, qu'est-ce que c'est, on va continuer, pourquoi on ne continue pas l'urbanisation ? ». Donc les corridors là il faudrait les marquer assez fortement pour justifier cette protection des paysages et des espaces agricoles.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci pour cette contribution. Madame ?

**Laurence MALDONADO, SIEP Secteur III Marne-la-Vallée** : Je vais rebondir, parce que c'est mon secteur. Donc le secteur dont vous parlez c'est la Croix Blanche, à côté de la Brosse. Et en fait nous dans le SCOT c'est un secteur qu'on souhaiterait complètement protéger. Après nous on a des impératifs, notamment dans le SDRIF il y avait un souci sur ce secteur où il y avait une partie qui était marquée en zone urbanisée à optimiser alors que ce n'est pas du tout urbanisé. Donc nous c'est quelque chose qu'on a fait remonter au SDRIF et qu'on souhaite conserver en espace agricole. Bon

après on a des schémas qui s'imposent à nous auxquels on ne peut pas déroger, mais on souhaite conserver cet espace complètement agricole.

**Monique BELLAS, association RENARD** : Bah les schémas sont des options, et non pas des obligations, les petites pastilles du SDRIF ...

**Laurence MALDONADO, SIEP Secteur III Marne-la-Vallée** : Non, sur ce secteur il n'y a pas de pastille mais par contre il y a des intérêts, on va dire de l'Etat sur l'urbanisation de ce secteur. Nous dans le SCOT on a été obligés de le marquer en partiellement urbanisable, avec des protections fortes derrière, mais sachant que dans la contribution qu'on a faite à la révision du SDRIF on a demandé à ce que ce soit conservé complètement en espace agricole, justement pour conserver cet isolat agricole là.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : On note cette remarque. Monsieur ?

**Christophe PARISOT, Seine-et-Marne Environnement** : Pour revenir sur quelque chose que j'ai dit hier, mais peut-être le formuler autrement. Dans les trois guildes il y a une guildes d'insectes, on voit que c'est fonctionnel partout. Hier je parlais de taille de parcelles, vous m'avez expliqué que c'était compliqué, en effet puisque la taille des parcelles n'est pas forcément la taille des îlots. Mais est-ce qu'il ne serait pas intéressant, justement pour modérer un petit peu cette homogénéité où on est fonctionnel sur les trois guildes, d'utiliser le réseau de chemins et de voir la distance entre les chemins pour limiter cet aspect fonctionnalité pour l'entomofaune puisqu'elle est complètement faussée là, on a l'impression que ça fonctionne très bien alors que sur le terrain on sait que ça ne fonctionne que s'il y a des éléments fixes régulièrement, que ce soit des chemins, des haies, ou autres, et là pour le coup la carte des chemins existe et ce serait quelque chose de facile à intégrer.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Alors les chemins ont été pris en compte, et ça il faut le spécifier, on a quatre classes, quatre natures d'infrastructures, et on en a rajouté une cinquième, tout ce qui est chemins, chemins empierrés, chemin enherbés, parce qu'on sait qu'ils participent. Donc oui, je vous entends et j'ai envie de répondre en partie la même chose qu'hier, c'est que ce qui est utile ça peut être la gestion sur ces espaces là et ça n'empêche pas d'avoir des préconisations la bonne gestion. Je reprends les grandes lignes d'hier, quand on prend la culture biologique on se rend compte que le gain en matière de biodiversité est complètement remarquable.

**Christophe PARISOT, Seine-et-Marne Environnement** : Et là très clairement pour vous entre les chemins c'est fonctionnel pour les insectes. Quand on sait qu'un carabe fait 70 mètres dans une journée, vu les parcelles agricoles et les distances entre les chemins je n'arrive pas à comprendre comment vous arrivez à une fonctionnalité pour la guildes concernant les insectes. Parce que autant je comprends que ça fonctionne pour le busard, je ne sais plus quelle est la deuxième guildes, mais en tout cas pour les insectes on sait qu'il y a ce besoin de moindre largeur des parcelles, et donc d'avoir ces éléments fixes, et donc je suis étonné que votre modèle rende quelque chose d'homogène sur les terres agricoles en termes de fonctionnement, même si on estime en termes de potentialité.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Alors, oui, j'entends. Je pense vraiment qu'il ne faut pas ... l'enjeu il n'est pas là. Il est à protéger ce qui nous reste du patrimoine agricole en milieu périurbain, vous voyez, les grandes zones, à plusieurs milliers d'hectares, a priori sont toutes relativement peu en danger, on n'a pas de projet extraordinaire en plein milieu, mais je ne pense pas que l'enjeu il soit là, il est à mon avis plutôt sur les cultures périurbaines, sur les différents grignotages aussi, et là l'objectif il est d'identifier des secteurs. C'est vrai que quand on analyse une carte on a tendance à prendre comme vérité absolue un continuum. Mais c'est un outil d'analyse, ce n'est pas la finalité. C'est ce qu'on représente mais il faut imaginer que c'est une carte de travail sur laquelle on va

ajouter des menaces, sur laquelle on va rajouter éventuellement des projets pour répondre à ces menaces là, et c'est ça l'objectif.

**Christophe PARISOT, Seine-et-Marne Environnement** : Je suis entièrement d'accord qu'il faut protéger les terres agricoles, mais ce n'est pas le but du SRCE. Le but du SRCE c'est de dire « ça fonctionne, ou ça ne fonctionne pas » en termes de continuités. Et là on indique un fonctionnement qui pour moi ne fonctionne pas.

*- (2 minutes de la réunion ne peuvent être restituées pour des raisons techniques d'enregistrement) -*

**Vincent HULIN, Région Ile-de-France, chargé de mission « biodiversité »** : Donc encore une fois c'est peut-être quelque chose qui changera après mais on note ce que tu dis sur la fonctionnalité pour la guilda des insectes, et ensuite on creuse effectivement le sujet pour voir s'il y a quelque chose dans le modèle, et puis ce sont des choses qui peuvent entrer dans la préconisation, donc effectivement le détail de parcelles, etc., ou si on est plus dans la gestion, ce qui est plus difficile à faire rentrer dans le modèle, ce qui ne nous empêche pas de le faire rentrer dans les préconisations.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci. Monsieur ?

**Fernand VERDELLET, maire adjoint de COUPVRAY** : Oui, pour l'isolat qui est à l'est du Val d'Europe, il est clair que cette zone disparaîtra à terme, parce que si on regarde les objectifs du PIG (projet d'intérêt général) qui régissent le développement de ce secteur ces zones là disparaîtront complètement, d'ailleurs sur la partie nord c'est déjà à peu près la moitié, il y a déjà deux procédures ZAC qui sont en cours. Ce qui pourrait être intéressant c'est dans le cadre du schéma d'introduire des recommandations mais qui demandent d'intégrer dans des projets de développement l'implantation de corridors qui permettent effectivement de maintenir les espèces.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : On note cette remarque. Madame ?

**Claire MARCADET, Conseil général de la Seine-Saint-Denis** : C'était juste pour préciser, c'est tout à l'est de la carte, je ne sais pas si on verra plus ça dans le Cœur d'agglomération ou pas, on a un grand espace qui s'appelle les coteaux de l'Aulnoye qui sont un des derniers terrains agricoles assez intéressants et qui font partie de la ZPS (zone de protection spéciale) sites de la Seine-Saint-Denis qui sont classés pour le busard cendré et le busard Saint-Martin, donc je m'étonnais que ça n'apparaisse pas dans ces continuums. Donc effectivement c'est un espace d'assez petite taille, mais effectivement le fait qu'il soit connecté au reste je pense que c'est un espace qui peut être intéressant à mentionner.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : N'hésitez pas également à le faire figurer également sur la carte. C'est fait ? Parfait, merci. Ca nous permettra de prendre en compte cette contribution. Une dernière remarque sur cette sous-trame ?

**Christophe PARISOT, Seine-et-Marne Environnement** : Pourquoi sur les fronts d'urbanisation, que j'entends bien, mais notamment là on a complètement à l'ouest une boucle complètement bouclée et qui vient même couper des espaces enherbés. Je ne sais pas si vous savez. Voilà, ici là, on a une zone enherbée qui est coupée en deux par un front d'urbanisation alors qu'il n'y a pas d'urbanisation, ni d'un côté ni de l'autre. Et c'est quelque chose qu'on retrouve également sur une autre zone, ici également, où on a un milieu forestier qui est un front d'urbanisation par rapport à un milieu herbacé.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Si je me souviens bien ce sont des espaces où l'on croit connaître l'existence de projets d'aménagement. Mais vous avez raison sur la forme, on

aurait dû mettre plutôt en hachuré parce que ce sont des espaces sur lesquels on trouve des projets qui sont susceptibles de nuire.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Et je vous invite à le noter également sur les post-it.

**Monique BELLAS, association RENARD** : De nuire vous voulez dire ?

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Oui, sur lesquels la sous-trame grandes cultures est susceptible de connaître des problèmes.

**Monique BELLAS, association RENARD** : Donc ce n'est pas de l'urbanisation obligatoirement, c'est des carrières là, le cas là.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Les projets peuvent être des carrières, des projets d'aménagement ...

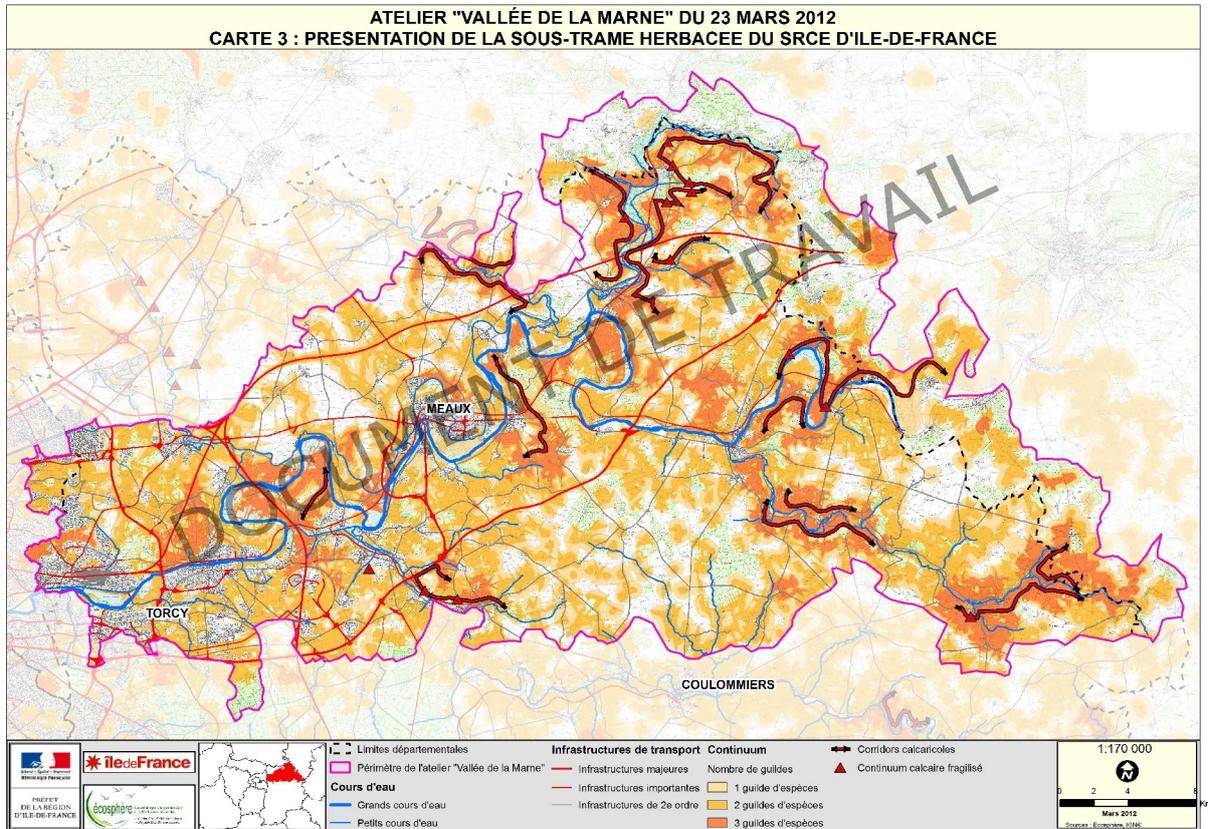
**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci. Alors vraiment la dernière ...

**Lucien FOLLET, Association des riverains des bords de Marne** : Juste la dernière définition, le hachuré rouge. Quand vous dites déprise agricole c'est le contraire d'emprise ? C'est le contraire d'emprise agricole la déprise agricole ? Parce qu'on ne la voit nulle part la déprise agricole, il n'y a aucun endroit où vous avez le hachuré rouge.

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Merci de cette remarque sur ce figuré, on est en train de le retravailler, pour qu'il rende mieux compte de la réalité, ou qu'on le travaille sur une autre carte.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci, et on passe maintenant à la quatrième sous-trame, la sous-trame bleue.

## Echanges relatifs à la sous-trame bleue



**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci, alors, des questions sur cette trame bleue ? Madame ?

**Laurence MALDONADO, SIEP Secteur III Marne-la-Vallée** : Est-ce que vous avez pris en compte dans cette trame bleue les bassins de rétention des eaux pluviales ?

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Tout à fait, ils sont pris en compte. Evidemment ils ne sont pas aussi accueillants qu'une mare. Il n'y a pas de plans d'eau naturels en Ile-de-France, je ne crois pas qu'il y en ait, même les mares sont généralement d'origine anthropique. Donc pour répondre clairement, oui.

**Jean-Claude CAVARD, Ile-de-France Environnement** : Ce n'est pas une question. C'est une carte qui est excessivement originale, quand on parcourt les plateaux, que je ne connais pas très bien d'ailleurs, on ne se rend pas compte qu'il y a tout cela, c'est très intéressant. Et puis, la carte que vous allez faire pour la Plaine de France, je pense que quand vous ferez une carte de synthèse. Je ne sais pas si vous arrêterez les territoires par contre, parce que sur la Plaine de France je pense qu'on verra la continuité, c'est ça qui est intéressant. Puis l'autre originalité c'est la multiplicité des petites stations d'épuration. Elles mériteraient peut-être qu'on les voie un petit peu mieux, peut-être pas une couleur verte, une couleur noire éventuellement, mais c'est intéressant.

**Caroline VENDRYES, DRIEE, chef de la mission « Trame verte et bleue »** : Ce découpage ne sera pas repris dans le SRCE, il est simplement destiné à faciliter les ateliers. La continuité avec la Plaine

de France sera réelle. Par ailleurs sachez que ces cartes de travail sont des documents intermédiaires, ça ne rend pas compte de la cartographie définitive. C'est bien un document de travail et en particulier ce travail de décorticage que nous réalisons avec vous, sous-trame par sous-trame, qui alimente la réflexion finale, sera aussi synthétisé. C'est ça qui donnera du sens à la trame verte et bleue.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci. Monsieur....

**Lucien FOLLET, Association des riverains des bords de Marne** : Tout à fait à l'extrême ouest, la frontière entre la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis est délimitée par un trait violacé. Or vous avez des tronçons couverts des cours d'eau de la même couleur et il s'avère que cette frontière c'est à la fois une frontière départementale et qu'en dessous nous avons busé le ru des Pissotes qui est la délimitation entre les deux départements. Donc il faudrait préciser d'avantage, il va peut-être falloir découvrir cette rivière qui est une ancienne rivière qui a été busée et qui est l'ancien cours d'eau de la Marne lorsque la Marne à l'époque préhistorique allait jusqu'au niveau des montagnes. La boucle ayant été perdue, ça a été busé au 19<sup>e</sup> siècle, mais on peut retrouver cet endroit de diversité exceptionnel puisque l'agence des espaces verts va reprendre ça et que le projet est en cours sur deux ans. Donc vous devriez mettre deux couleurs différentes, pour montrer à la fois que c'est une frontière, et à la fois un tronçon busé.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci pour cette remarque. Monsieur ?

**Roland RODDE, Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne** : Deux petites remarques. Sur le Petit Morin vous évoquiez un manque de seuils, et des obstacles à l'écoulement. Vous avez les documents d'objectifs des sites Natura 2000 en Seine-et-Marne où il y a l'ensemble des obstacles qui ont été géo-référencés, il y a la donnée et on voit qu'il y a un manque sur cette carte.

Et l'autre remarque, je reviens sur ma remarque de tout à l'heure sur les connexions des deux sites sonneur à ventre jaune, entre les populations de Vendrest et les populations champenoises, c'est vrai qu'on ne voit pas du tout sur cette cartographie les zones bleues qu'elles soient claires ou foncées en Champagne-Ardenne puisque ça s'arrête à la frontière.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : C'est un peu la limite de l'exercice puisqu'on n'a pas toujours les données interrégionales, ça c'est dommage.

**Roland RODDE, Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne** : Ce qui est dommage c'est qu'on sait qu'il y a un continuum qui est très fragilisé.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : On vous invite à le faire figurer. Madame ?

**Aline GIRARD, SAGE 2 Morin** : Moi je voulais revenir sur le petit Morin. Comme l'a dit Monsieur Rodde l'ensemble des obstacles ont été identifiés dans le territoire du SAGE, il y a à peu près un vannage tous les 2.5 kilomètres sur le Petit Morin et il y en a un certain nombre qui manque sur les cartes. Donc les données SIG on les a, il n'y aura pas problème pour vous les transmettre. Et j'aurais voulu savoir quelle est la différence entre obstacle à l'écoulement et obstacle à l'écoulement moins fractionnant.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : C'est-à-dire qu'on a une bonne partie des obstacles qui sont qualifiés. On a distingué, si j'ai bonne mémoire mais je ne suis pas à l'abri d'une erreur, les ponts d'un seuil, l'effet de coupure n'est pas le même, ce n'est pas aussi fragmentant qu'un seuil ou qu'une grille.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci pour cette question. Monsieur ?

**Christophe PARISOT, Seine et Marne Environnement** : Une question cartographique. Là on a un cours d'eau, donc on suppose qu'il y a au moins un busage, si ce n'est un pont, on ne marque aucun obstacle à l'écoulement. Et puis à côté on a des zones humides où au final, pareil, on a la même coupure, que ce soit une zone humide ou un cours d'eau. Or les cours d'eau généralement on les laisse passer, les zones humides pas forcément. Donc comment cela se fait-il qu'il n'y ait aucune cartographie qui distingue les endroits où c'est une barrière, réelle, et les endroits où il y a une potentialité de restaurer.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : On a appliqué sur les cours d'eau un traitement pour savoir si l'infrastructure qui passe dessus est un rétablissement. Malheureusement ces rétablissements on ne sait pas de quelle nature ils sont et ça c'est un grand manque dans les bases de données de l'IGN. On sait qu'il y a un pont, un tunnel, quelque chose comme ça, on n'a pas plus de détails. Donc oui je suis d'accord, on aimerait bien savoir aussi, ça permettrait d'apporter du contenu supplémentaire et des éléments plus fins mais là on n'est pas capables de savoir.

**Christophe PARISOT, Seine et Marne Environnement** : Parce que là on considère donc que c'est une barrière ?

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Alors dans ce cas là, spécifiquement, je ne connais pas les rétablissements de chaque cours d'eau de la région, par contre ce que je sais c'est ce qu'on a fait de manière systématique. On a échantillonné de manière à savoir si on était suffisamment exhaustifs. On est exhaustifs. On sait que là où on a un pont précisé par-dessus un cours d'eau, on l'a. Il faut se méfier du biais de l'observateur, entre guillemets, le continuum est un petit peu élargi de part et d'autre du cours d'eau et donc le cours d'eau peut être rétabli, la continuité est valable au sein du cours d'eau, mais l'effet d'échelle fait qu'on a l'impression que c'est complètement continu alors que ça ne l'est pas.

**Christophe PARISOT, Seine et Marne Environnement** : Donc ça devrait être des points de fragilité alors.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Oui.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : On va regarder donc, merci de l'inscrire sur la carte. Madame ?

**Mireille LOPEZ, Association ADENCA** : Je signale le même problème pour la Beuvronne et la Théroouanne, il y a des obstacles à l'écoulement fractionnants qui ne sont pas indiqués, je vous ai envoyé déjà un message. Théroouanne et Beuvronne.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci pour cette remarque. Monsieur ?

**Fernand VERDELLET, maire adjoint de COUPVRAY** : Oui, vous pourrez noter que la station d'épuration de Coupvray n'existe plus, elle a été arrêtée et démontée, et son emprise sera intégrée dans un ensemble beaucoup plus large qui inclura un immense bassin d'eau pluviale.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci pour cette contribution. Monsieur ?

**Lucien FOLLET, Association des riverains des bords de Marne** : C'est au sujet du barrage de Noisiel, le barrage de la chocolaterie où nous nous trouvons, vous le notez en continuum fragilisé et pourquoi pas un obstacle parce que les poissons ne peuvent pas remonter ? Donc là je pense qu'il

faut préciser d'avantage que c'est la première coupure quasiment que l'on rencontre depuis Paris pour la remontée des poissons. C'est la première coupure de la Marne qui empêche les poissons d'aller vers l'Est et de remonter la Marne.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci, n'hésitez pas à le faire figurer sur la carte. Monsieur ?

**Christophe PARISOT, Seine et Marne Environnement** : Pour revenir à une intervention que j'ai faite hier sur les stations d'épuration, ce serait quand même bien de mentionner leur état. Et on parlait de base de données, puisque la réponse qui m'avait été faite c'était « on n'a pas la base de données », alors qu'a priori l'agence de l'eau et encore plus le SDAGE doivent avoir la connaissance et cartographié ces stations d'épuration et leurs problématiques, y compris les industries que j'évoquais hier. Donc là pour le coup je pense que le fond cartographique existe.

**Thomas SAUZON, bureau d'études Ecosphère** : Si elle est sur la carte c'est qu'on l'a effectivement, après la difficulté c'est la fréquence de mise à jour. L'exemple de la station d'épuration de Coupvray est édifiant, c'est-à-dire que la fréquence de mise à jour n'est pas forcément en adéquation avec les enjeux liés au projet. Accessoirement sur l'état de la station d'épuration la difficulté c'est que l'état des stations soit associé aux données cartographiques et puisse être traité de manière systématique. Et là les données viennent de l'agence de l'eau Seine-Normandie et malheureusement ...

*- (2 minutes de la réunion ne peuvent être restituées pour des raisons techniques d'enregistrement) -*

**Fernand VERDELLET, maire adjoint de COUPVRAY** : En ce qui nous concerne c'est quelque chose de très récent puisqu'elle a été arrêtée le mois dernier.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : En tout cas on note cet élément d'actualité. Est-ce qu'il y a des questions ?

**Thierry CARAYOL, Gagny Environnement** : Pour revenir sur la précision des cartes, là visiblement toutes les personnes qui interviennent c'est sur des détails, c'est sur « ci », c'est sur « ça ». Si vous voulez qu'on vous renvoie les informations il faut qu'on ait des outils précis, pour qu'on puisse communiquer. Si on a ce genre de cartes sur certains tracés sur lesquels on n'a pas d'indications d'obstacles on ne peut pas voir donner d'informations précises donc ça ne sera pas exploitable pour vous. Donc pour ça c'est plutôt la Région et l'Etat qui devraient mettre en place un outil informatique, d'avoir au moins un outil informatique qui nous permette d'avoir des cartes plus précises même si le résultat qui sera fait sera sur des cartes plus générales car c'est régional. Mais dans l'action, pour qu'on puisse participer au pointage des points noirs il nous faut des outils plus précis.

**Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT** : Merci pour cette remarque, est-ce qu'il y a une dernière question sur cette trame bleue ? Eh bien écoutez il va peut-être être temps de conclure cet atelier.

# Participants

ANTROP	Jean-Marc	Mairie Emerainville	<a href="mailto:st-esc@mairie-emerainville.fr">st-esc@mairie-emerainville.fr</a>
AUGER	Agnès	Environnement 93	<a href="mailto:jpa.auger@wanadoo.fr">jpa.auger@wanadoo.fr</a>
BADUEL	Romain	RCT	<a href="mailto:r.baduel@rct-territoires.com">r.baduel@rct-territoires.com</a>
BANCHI	Marco	Agence des espaces verts de la Région d'Ile de France	<a href="mailto:Mbanchi@aev-iledefrance.fr">Mbanchi@aev-iledefrance.fr</a>
BELLAS	Monique	RENARD	<a href="mailto:Mbellas@free.fr">Mbellas@free.fr</a>
BERNARD	Jean-Marc	DRIEE	<a href="mailto:Jean-Marc-f.BERNARD@developpement-durable.gouv.fr">Jean-Marc-f.BERNARD@developpement-durable.gouv.fr</a>
BOIS	Christine	Association C.E.D.R.E.	<a href="mailto:jean-marie.bois@wanadoo.fr">jean-marie.bois@wanadoo.fr</a>
BUTARD	Jacques	Association ADENCA	<a href="mailto:jacques.butard@orange.fr">jacques.butard@orange.fr</a>
CARAYOL	Thierry	Gagny Environnement	<a href="mailto:carayol.thierry@club-internet.fr">carayol.thierry@club-internet.fr</a>
CAVARD	Jean-Claude	Ile-de-France environnement	<a href="mailto:jean.claude.cavard@orange.fr">jean.claude.cavard@orange.fr</a>
CORTIAL	Philippe	PLACOPLATRE	<a href="mailto:philippe.cortial@saint-gobain.com">philippe.cortial@saint-gobain.com</a>
EVAIN BOUSQUET	Nathalie	Région Ile-de-France	<a href="mailto:nathalie.evain-bousquet@iledefrance.fr">nathalie.evain-bousquet@iledefrance.fr</a>
FLAMAND	Eric	PLACOPLATRE	<a href="mailto:eric.flamand@saint-gobain.com">eric.flamand@saint-gobain.com</a>
FOLLET	Lucien	Association Riverains Bords de Marne	<a href="mailto:lucien@follet.org">lucien@follet.org</a>
FREBOURG	Fabrice	UNICEM IDF	<a href="mailto:Fferebourg@gsm-granulats.fr">Fferebourg@gsm-granulats.fr</a>
GARCHER	René	Mariei ESBLY	<a href="mailto:Rgarcher@mairie-esbly.fr">Rgarcher@mairie-esbly.fr</a>
GAUTRAT	Claude	Association "les Amis de Carnetin" de défense de l'environnement, affilié à Nature Environnement 77	<a href="mailto:claud.gautrat@wanadoo.fr">claud.gautrat@wanadoo.fr</a>
GIRARD	Aline	SAGE 2 MORIN	<a href="mailto:sage2morin@orange.fr">sage2morin@orange.fr</a>
GOUTEYRON	Philippe	RCT	<a href="mailto:p.gouteyron@rct-territoires.com">p.gouteyron@rct-territoires.com</a>
HELIN	Christine	DDT77/UCTM	<a href="mailto:christine.helin@sine-et-marne.gouv.fr">christine.helin@sine-et-marne.gouv.fr</a>
HUIN	William	Centre Ornithologique Ile-de-France (CORIF)	<a href="mailto:william.huin@corif.net">william.huin@corif.net</a>
HULIN	Vincent	Région Ile-de-France	<a href="mailto:Vincent.HULIN@iledefrance.fr">Vincent.HULIN@iledefrance.fr</a>
JENNER	Xavier	Centre régional de la propriété forestière (CRPF)	<a href="mailto:xavier.jenner@crpf.fr">xavier.jenner@crpf.fr</a>
KINDT	Eddy	Association Forêts en Aulnoye	<a href="mailto:e.kindt@foretsenaulnoye.fr">e.kindt@foretsenaulnoye.fr</a>
LAVALLART	Caroline	DRIEE	<a href="mailto:caroline.lavallart@developpement-durable.gouv.fr">caroline.lavallart@developpement-durable.gouv.fr</a>
LE-FEVRE	Marie	Région Ile-de-France	<a href="mailto:marie.le-fevre@iledefrance.fr">marie.le-fevre@iledefrance.fr</a>
LEFORT	Jean	Maire de Fresnes	<a href="mailto:lefort.fresnes@wanadoo.fr">lefort.fresnes@wanadoo.fr</a>

LOPEZ	Mireille	Association ADENCA	<a href="mailto:aleflo@club-internet.fr">aleflo@club-internet.fr</a>
MALDONADO	Laurence	SIEP Secteur III Marne la Vallée	<a href="mailto:laurence.maldonado@marneetgondoire.fr">laurence.maldonado@marneetgondoire.fr</a>
MARCADET	Claire	Conseil général de Seine-saint-Denis (93)	<a href="mailto:Cmarcadet@cg93.fr">Cmarcadet@cg93.fr</a>
MARRACQ	Nicolas	ENTENTE MARNE	<a href="mailto:Marracqn@cg51.fr">Marracqn@cg51.fr</a>
PARIS	Jérôme	DRIEA	<a href="mailto:jerome.paris@developpement-durable.gouv.fr">jerome.paris@developpement-durable.gouv.fr</a>
PARISOT	Christophe	Seine-et-Marne environnement	<a href="mailto:Direction@me77.fr">Direction@me77.fr</a>
PASQUIER	Ludvine	SIEAE La Haute Beuvronne	<a href="mailto:sieae-la-haute-beuvronne@orange.fr">sieae-la-haute-beuvronne@orange.fr</a>
REDON	Francis	Environnement 93	<a href="mailto:francis.redon1@free.fr">francis.redon1@free.fr</a>
RODDE	Roland	DDT77 /SEPR	<a href="mailto:Roland.rodde@seine-et-marne.gouv.fr">Roland.rodde@seine-et-marne.gouv.fr</a>
SAUZON	Thomas	Ecosphère	<a href="mailto:thomas.sauzon@ecosphere.fr">thomas.sauzon@ecosphere.fr</a>
VENDRYES	Caroline	DRIEE	<a href="mailto:caroline.vendryes@developpement-durable.gouv.fr">caroline.vendryes@developpement-durable.gouv.fr</a>
VERDELLET	Fernand	Commune COUPVRAY	<a href="mailto:mairie-coupvray@wanadoo.fr">mairie-coupvray@wanadoo.fr</a>
VERGNOL	Marylène	Conseil général de Seine-et-marne (77)	<a href="mailto:Marylène.vergnol@cg77.fr">Marylene.vergnol@cg77.fr</a>
VINCIGUERRA	Nathalie	Réseau ferré de France	<a href="mailto:Nathalie.VINCIGUERRA@rff.fr">Nathalie.VINCIGUERRA@rff.fr</a>
ZUCCA	Maxime	Natureparif	<a href="mailto:maxime.zucca@natureparif">maxime.zucca@natureparif</a>

# Schéma régional de cohérence écologique

## Ile-de-France



Crédits photo : Florence Monfort, RCT, PNR Vexin français, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, Olivier Marchal (PNR HVC), Conseil régional d'IDF

*Les intervenants présents lors de cet atelier :*

- le bureau d'étude RCT, en charge de l'animation de la démarche ;
- le service Nature, paysage, ressources de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) en Île-de-France ; et le service Patrimoine et ressources naturels de la Direction de l'Environnement du Conseil régional d'Île-de-France.

*Les services de la DRIEE et du Conseil régional d'Île-de-France se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.*